



XIV^e SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

Dossier de presse

SOMMAIRE

1 Défis et visions d'avenir pour la Francophonie

- Présentation de la République Démocratique du Congo, pays membre de la Francophonie, hôte du XIV^e Sommet de la Francophonie
- Présentation de la thématique du Sommet/Enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale.

2 Le programme

- 28^e Conférence ministérielle de la Francophonie
- XIV^e Sommet de la Francophonie

3 Le Rapport du Secrétaire général de la Francophonie

4 La Francophonie en actions

1 LANGUE FRANÇAISE, DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

- 1^{er} Forum mondial de la langue française à Québec
- Promouvoir la langue française
- L'engagement de l'OIF en faveur du respect et de la promotion de la diversité culturelle
- Focus : Les Clac en RDC
- Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres : la Francophonie au rendez-vous

2 PAIX, DÉMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME

- Francophonie, gouvernance démocratique, paix et sécurité
- Francophonie et droits de l'Homme
- Les actions en RDC

3 **ÉDUCATION, FORMATION**

- Le dispositif l'Initiative pour la formation à distance des maîtres, Ifadem
- L'initiative Élan/Afrique
- Les Assises de l'Enseignement et de la Formation techniques et professionnels

4 **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDARITÉ**

- Développement économique
- Développement durable

5 **FRANCOPHONIE NUMÉRIQUE**

- Répondre aux défis de la société de l'information
- Accompagner et valoriser l'expression numérique des communautés francophones
- Accroître l'accès aux technologies numériques en éducation : les Maisons des savoirs : la Maison des savoirs de Kinshasa

6 **FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES FEMMES ET DES JEUNES**

- Le portail jeunesse de la Francophonie
- Le Volontariat international de la Francophonie
- Les VII^e Jeux de la Francophonie
- L'engagement en faveur des femmes
- Focus RDC + Onu Femmes

5 **Les événements parallèles**

Dans l'environnement du XIV^e Sommet de la Francophonie :

- Le Village de la Francophonie
- La Nuit de la Francophonie

La Francophonie

- L'OIF
- L'APF
- Les opérateurs directs du Sommet : l'AUF, TV5 Monde, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'AIMF

DÉFIS ET VISIONS D'AVENIR POUR LA FRANCOPHONIE

Présentation de la RDC,
hôte du XIV^e Sommet
de la Francophonie

Pays d'Afrique centrale, aux ressources naturelles et géologiques immenses, la RDC est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1977.

Elle a accédé à l'indépendance le 30 juin 1960.

Terre de la francophonie en Afrique subsaharienne, la RDC comptera près de 151 millions d'habitants en 2050.

Avec ses 69 millions d'habitants qui vivent sur une étendue de 2.345.410 km² au cœur de l'Afrique, le pays est en outre une grande mosaïque culturelle et linguistique. Découvrir la RDC, c'est aller à la rencontre d'une diversité impressionnante, c'est visiter l'Afrique francophone profonde qui parle, bouge et se bat pour façonner son devenir en exploitant ses immenses atouts, souvent insoupçonnés.

Le pays a des potentialités énormes :

Il dispose de plus de 120 millions d'hectares de terre arables, fertiles et propices à l'agriculture sur toute l'année.

Long d'environ 2900 kms, le fleuve Congo, qui baigne tout le pays, possède le débit le plus régulier et le plus puissant au monde après l'Amazone. Son bassin hydrographique de 3 680 000 km² fait du pays la plus grande réserve d'eau douce du continent. On trouve, dans le même pays, plus de 45% de l'ensemble de la forêt équatoriale du continent. C'est aussi dans les forêts congolaises, riches en biodiversité que l'on retrouve des espèces animales rares dont l'okapi, représenté sur le logo du XIV^e Sommet.

La RDC est administrativement subdivisée en 11 provinces, appelées à se transformer progressivement en 26 provinces conformément à la Constitution promulguée le 18 février 2006.

La langue française joue, depuis 1886, un rôle majeur dans la vie du peuple congolais. Le français est, en effet, la langue officielle d'enseignement et d'administration du pays.

La RDC dispose également de 4 autres langues nationales à savoir : le lingala, le ciluba, le kiswahili et le kikongo.

La ville de Kinshasa a été fondée en 1881 par Stanley sous l'appellation de Léopoldville. Elle porte le nom de Kinshasa depuis 1966.

Située à l'Ouest du pays, sur la rive sud du fleuve Congo, à la sortie occidentale du Pool Malebo, la ville de Kinshasa compte à ce jour plus de 8 millions d'habitants. C'est une ville qui a également le statut administratif de province. Sa superficie globale est de 9965 km².

Kinshasa compte 24 communes dont une grande partie est essentiellement rurale.

Le XIV^e Sommet de la Francophonie se tient du **12 au 14 octobre 2012 à Kinshasa**, capitale de la RDC, une des plus grandes mégalo-poles de l'espace francophone. C'est la première fois qu'une manifestation d'une telle envergure s'organise en Afrique centrale.

DÉFIS ET VISIONS D'AVENIR POUR LA FRANCOPHONIE

Thématique du XIV^e Sommet
« Enjeux environnementaux
et économiques face
à la gouvernance mondiale ».



Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, accueille du 12 au 14 octobre 2012 le XIV^e Sommet de la Francophonie. Les chefs d'État et de gouvernement de l'OIF se réuniront autour du thème : « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».

La gestion solidaire des enjeux environnementaux et économiques constitue un préalable indispensable à la matérialisation des Objectifs du millénaire pour le développement puisqu'elle constitue un enjeu majeur pour le devenir de notre planète et pour le renforcement de la coexistence pacifique.

Une Francophonie forte est une Francophonie bâtie autour du partage de la langue française et résolument orientée vers la culture de la paix, de la démocratie, des droits de l'Homme et du développement durable ainsi que la promotion du respect de la biodiversité et de la diversité culturelle.

PROGRAMME

**28^e Conférence ministérielle
de la Francophonie**

XIV^e Sommet de la Francophonie



PROGRAMME DU XIV^e SOMMET DE LA FRANCOFONIE

Jeudi 11 octobre 2012

28^e Conférence ministérielle de la Francophonie

9h30 : Ouverture des travaux
17h : Clôture des travaux

Vendredi 12 octobre 2012

Arrivée des délégations

Samedi 13 octobre 2012 : 9h45 - 17h30

XIV^e Sommet de la Francophonie

9h45 - 10h30 : Accueil officiel des chefs d'État, de gouvernement et de délégation par le Président de la République démocratique du Congo et le Secrétaire général de la Francophonie, au Palais du Peuple de Kinshasa.

10h30 - 11h45 : Cérémonie solennelle d'ouverture

11h45 - 12h30 : Ouverture des travaux en plénière

12h30 : Photo de famille

13h : Déjeuner offert par le Secrétaire général de la Francophonie

15h : Reprise des travaux

17h30 : Suspension des travaux

20h : Dîner officiel offert par le Président de la République démocratique du Congo

Dimanche 14 octobre 2012 : 9h - 13h

9h : Reprise des travaux
12h45 - 13h : Séance de clôture du Sommet
13h : Conférence de presse.

Fin du Sommet.

LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE



LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE

De Montreux
à Kinshasa
2010 - 2012



Suivant la Charte de la Francophonie, le Secrétaire général rend compte au Sommet de l'exécution de son mandat.

Dans cette perspective, S.E.M. Abdou Diouf remettra son rapport aux chefs d'État et de gouvernement au XIV^e Sommet de la Francophonie à Kinshasa.

Le Rapport du Secrétaire général dresse le bilan de l'action politique et diplomatique menée au cours de ces deux dernières années, depuis le XIII^e Sommet réuni à Montreux en 2010.

Il restitue également l'état des réalisations de la coopération multilatérale francophone, mises en œuvres par l'Organisation Internationale de la Francophonie et les quatre opérateurs directs du Sommet - Agence universitaire de la Francophonie, TV5 Monde, Université Senghor, Association internationale des maires francophones, conformément aux quatre grandes orientations fixées par le Cadre stratégique décennal de la Francophonie :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique,
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme,
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche,
- Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Le texte intégral du Rapport du Secrétaire général de la Francophonie sera diffusé **à partir du 13 octobre, sur le site Internet de l'OIF www.francophonie.org** et mis à la disposition des délégués et journalistes en versions imprimée et multimédia.

LA FRANCOPHONIE EN ACTIONS

1. Langue française, diversité culturelle et linguistique
2. Paix, démocratie, droits de l'Homme
3. Éducation, Formation
4. Développement durable et solidarité
5. Francophonie numérique
6. Les actions transversales



Langue française, diversité culturelle et linguistique

ACTION

Forum mondial de la langue française à Québec

Le premier Forum mondial de la langue française s'est tenu dans la ville de Québec du 2 au 6 juillet 2012. Organisé par l'OIF, en collaboration avec le gouvernement de Québec, il a bénéficié du soutien du gouvernement du Canada et de la ville de Québec. Il a réuni près de 2000 participants de la société civile provenant de 93 pays. 62 % des participants avaient de 18 à 35 ans et 35 % venaient du continent africain.

Ce Forum a été l'occasion d'une grande fête francophone : plus de 180 artistes se sont produits dans les manifestations organisées pendant quatre jours sur différents sites que ce soit à l'intérieur du centre des congrès ou sur de nombreuses scènes aménagées : une mobilisation sans précédent qui a confirmé que la langue française reste un sujet d'actualité qui inspire et passionne la jeunesse du monde.

Les thématiques retenues, l'économie et le marché du travail, la diversité linguistique, les références culturelles et l'univers numérique, ont donné lieu à de riches débats et ont confirmé que ces quatre enjeux étaient au cœur de l'avenir de notre langue. Les tables rondes et ateliers organisés autour de ces thématiques ont permis aux 325 intervenants, aux grands témoins et aux grands conférenciers d'aborder des sujets peu habituels dans les discussions au sein de la Francophonie institutionnelle, comme par exemple l'usage du Français dans le travail.

Au terme des débats, 15 priorités ont été adoptées. Des priorités que l'on peut regrouper en quatre grands chantiers et qui se présentent comme autant de défis à relever pour que la langue française demeure la langue de communication internationale, porteuse de développement et de modernité :

- le chantier de la mobilité des francophones qu'ils soient étudiants, chercheurs, artistes entrepreneurs, professionnels, hommes d'affaires, travailleurs... Cette mobilité est seule garante de la construction progressive d'un véritable espace économique francophone ;
- le volet économique et l'entreprenariat francophone ;
- celui du multilinguisme et de la diversité : le français doit prendre toute sa place aux côtés des autres langues internationales et des langues nationales des pays francophones pleinement reconnues et valorisées, mais il doit aussi reconnaître et assumer sa propre diversité au sein de son espace ;
- enfin, celui du numérique : la réduction de la fracture numérique au sein de l'espace francophone et une meilleure présence de contenus en français sur la toile apparaissent comme des défis à relever de manière urgente.

Les rencontres qui ont eu lieu pendant le Forum ont fait émerger des relations, de nouvelles alliances et de nouveaux réseaux susceptibles de faire progresser la place de la langue française dans le monde. Les réseaux sociaux liés au Forum ont d'ailleurs continué à être très actifs ces derniers mois.

Le succès de l'événement a reposé, tout au long de cette semaine, tant sur la richesse des échanges que sur la forte participation aux multiples rendez-vous culturels francophones (soirée Slam, concert de l'Orchestre international de la Francophonie, ouverture du Festival d'été de Québec...).

Promouvoir la langue française

Observer pour agir, sensibiliser :

L'Observatoire de la langue française de l'OIF a publié avec Nathan, en octobre 2010, *le Rapport de la langue française dans le monde 2010*, désormais accessible en ligne sur le site de l'Organisation (http://www.francophonie.org/IMG/pdf/langue_francaise_monde_integral.pdf) ; site sur lequel une nouvelle rubrique consacrée aux données sur la langue française a vu le jour, en juillet 2012 (<http://www.francophonie.org/Donnees-et-statistiques-sur-la-.html>).

On y trouve :

- des informations inédites sur le nombre de locuteurs francophones dans le monde et l'apprentissage du français,
- un répertoire des médias de langue française dans le monde

Deux sujets à l'ordre du jour du Forum mondial de la langue française (Québec juillet 2012) ont également donné lieu à l'élaboration de brochures spécifiques coordonnées par l'Observatoire :

- « *Aperçu sur quelques espaces linguistiques dans le monde* » (http://www.francophonie.org/IMG/pdf/espaces_linguistiques.pdf)
- l'impact économique de la langue française et de la Francophonie, en collaboration avec le réseau OPALE (http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Impact_economique_de_la_langue_francaise_et_de_la_Francophonie.pdf).

Dans le cadre du suivi du Vade-mecum relatif à l'usage du français dans les organisations internationales, l'Observatoire de la langue française a publié, en mars 2011, le *Guide pratique de mise en œuvre du Vade-mecum* (http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Guide_pratique_du_VADEMECUM.pdf) et, en avril 2012, sa version synthétique intitulée *Assurer au quotidien la place du français*. À l'occasion du Sommet de Kinshasa, il présentera le 3^e document de suivi du Vade-mecum. Par ailleurs, deux séminaires de sensibilisation et de mobilisation ont été organisés avec les délégués des pays de la Francophonie auprès des organisations internationales (Groupes des ambassadeurs francophones) en liaison avec les représentations permanentes de l'OIF à New York (avril 2012) et Addis-Abeba (juin 2012).

Renforcer les capacités, former

De 2010 à 2012, l'action engagée en vue de promouvoir la maîtrise et l'usage du français dans la diplomatie et la fonction publique a été élargie à tous les pays membres et observateurs de l'OIF n'ayant pas le français comme langue officielle. Cette action a bénéficié à près de 20000 fonctionnaires, diplomates, experts et délégués en charge de dossiers multilatéraux, élèves fonctionnaires et étudiants des écoles nationales d'administration ou académies diplomatiques. Pour ce faire, des dispositifs d'apprentissage alliant formations au français des relations européennes et internationales et formations-métiers ont été mis en place dans une vingtaine de pays chaque année. Des cours de langue extensifs et des stages immersifs en France ou en Belgique, ainsi que des séminaires, rencontres et ateliers ont aussi été organisés afin de favoriser le partage d'expérience et les échanges de vues en français.

L'OIF engage par ailleurs des actions auprès des fonctionnaires des organisations internationales et régionales avec lesquelles elle a noué un accord de partenariat. À cet égard, les projets déployés visent à renforcer l'usage du français comme l'une des langues officielles et de travail des principales organisations africaines. Ils comprennent notamment des cours, des stages d'immersion linguistique, des sessions de perfectionnement des interprètes et traducteurs, et des sessions régionales de formation thématique.

Ce sont chaque année plus de 1000 fonctionnaires internationaux africains qui bénéficient d'un tel dispositif. Enfin, en vue d'asseoir la place du français et le multilinguisme dans les instances internationales, l'OIF a lancé le 25 septembre dernier un projet de mise en réseau des traducteurs et interprètes francophones.

Partenariats et réseaux :

Dans le cadre de sa politique partenariale innovante et d'accompagnement des réseaux professionnels, le Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF) a vu le jour le 11 octobre 2011 avec la signature par cinq associations d'une Charte qui rappelle les enjeux de l'usage du français en milieu professionnel. D'autres activités ont été menées par le RAPF, tels un colloque sur la francophonie professionnelle, le 20 mars, et différents ateliers dans le cadre du Forum mondial de la langue française.

Dans le cadre des trois espaces linguistiques, deux activités ont abouti avec la collaboration de l'Union latine et de l'AUF. L'une à La Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra, en République dominicaine et l'autre à l'Université d'Abidjan en Côte d'Ivoire.

L'OIF et l'ALESCO ont organisé en 2011 la 4^e édition du Prix de la traduction Ibn Khaldoun - Léopold Sédar Senghor, avec pour objectif de stimuler, dans le domaine des sciences humaines, les échanges entre les cultures arabe et francophone et de promouvoir l'accès à des œuvres écrites dans l'autre langue. Deux universitaires tunisiens ont été consacrés pour leur traduction, du français vers l'arabe, de l'ouvrage *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Le Seuil 1995) édité par le Centre national de la traduction de Tunisie.

L'engagement de l'OIF en faveur du respect et de la promotion de la diversité culturelle :

Faire rayonner les littératures francophones

La diversité des écrivains francophones, la place qu'occupent leurs œuvres dans la littérature mondiale et les distinctions internationales qu'ils obtiennent sont la plus belle illustration de la richesse et de la vivacité de la langue française. Les littératures francophones donnent ainsi au français l'éclat d'une langue vivante qui traduit la diversité du monde.

Le Prix des cinq continents de la Francophonie consacre chaque année un texte de fiction (roman, récit, nouvelles) écrit en français. En 2011, l'OIF a célébré le 10^e anniversaire du prix qu'elle organise depuis 2001. Doté d'un jury prestigieux, le prix a été remis à la Québécoise Joselyne Saucier pour son roman *Il pleuvait des oiseaux* (Éditions XYZ).

Par ailleurs, l'OIF soutient le Prix du jeune écrivain de langue française, organisé par l'Association du Prix du jeune écrivain, et qui distingue des manuscrits (nouvelles, contes) écrits par des jeunes âgés de quinze à vingt-sept ans.

Elle apporte une aide à la tenue de plusieurs salons internationaux du livre, notamment ceux de Genève, de Québec et de Dakar, qui valorisent les expressions littéraires francophones.

Le livre et la littérature francophones

L'OIF poursuit un double objectif : permettre l'accès au savoir et aux produits culturels en langue française, en particulier les littératures francophones, pour offrir à chacun l'opportunité d'une ouverture sur le monde et favoriser un contexte qui privilégie les politiques de lecture publique, la reconnaissance et la professionnalisation du secteur et libraires et éditeurs.

Par son soutien apporté au Prix Alioune Diop, remis en marge de la Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (Fildak), l'OIF contribue à récompenser une maison d'édition africaine contribuant au renforcement des capacités éditoriales en Afrique francophone et à l'émergence d'éditions africaines de qualité. En 2011, le Prix Alioune Diop a été ainsi attribué à la maison d'édition Elyzad de Tunisie.

L'appui à la production et diffusion du spectacle vivant et à la création contemporaine

L'OIF contribue à encourager l'émergence de la création contemporaine en mobilisant ses efforts sur le repérage des artistes en développement ainsi que des œuvres inédites de la création contemporaine.

À travers Le Fonds de soutien à la circulation du spectacle vivant et des arts visuels, l'OIF s'applique à soutenir les manifestations (les festivals et les expositions) qui favorisent à la fois la diffusion d'œuvres nouvelles et la recherche en langage artistique.

Partenariats

La culture du partenariat comme dynamique de travail permet à l'OIF de fédérer des énergies. Cette méthode tire son efficacité de sa capacité à mobiliser, à stimuler la découverte des talents par le biais d'une politique concertée et renforcée de soutien à l'accès au marché, avec :

- Le programme Équation Musique lancé en 2008 avec l'Institut français, qui a permis à 24 structures professionnelles africaines de rencontrer leurs homologues des autres pays, de faire connaître leurs activités et d'inscrire leurs productions musicales dans les circuits internationaux ; treize artistes ont ainsi pu se produire sur quatre marchés professionnels et cinq grandes scènes européennes.
- Le Fonds pour la création musicale, la Sacem autour du Prix Musiques de l'océan Indien.

Le soutien à la production cinématographique et audiovisuelle du Sud

Pour 38 pays francophones du Sud, l'OIF représente la première source de financement international dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel. Le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud, actif depuis 1989, a permis l'émergence de nombreux réalisateurs de talent. En soutenant chaque année 50 à 70 projets, il contribue à la création cinématographique et favorise l'émergence de programmes de télévision aptes à une diffusion internationale.

La Francophonie attribue également des bourses d'aide au développement de scénarios à l'occasion de plusieurs festivals de films. Elle soutient aussi les professionnels du Sud dans leurs démarches d'accès aux financements (notamment les aides européennes attribuées par le Secrétariat des ACP – programme ACP-Films).

Pour permettre au public de découvrir les films francophones du Sud et pour favoriser l'insertion de ces œuvres dans les circuits commerciaux de distribution, la Francophonie soutient plusieurs festivals, dont le Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Burkina Faso) et les Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie). L'OIF participe également au Pavillon des cinémas du monde lors du Festival international du film de Cannes. Enfin, elle encourage la vente des œuvres francophones du Sud sur les marchés de films et de programmes de télévision. Ainsi, en 2012, près de 500 heures de programmes ont pu être proposées lors d'une dizaine de rendez-vous professionnels.

La Francophonie en images

En 2012, l'OIF a lancé le site Images francophones (www.imagesfrancophones.org), consulté, depuis, par plus de 11 000 utilisateurs. Ce site rend accessibles les informations sur les films et programmes de télévision soutenus par la Francophonie (plus de 1 200 œuvres cataloguées). Il offre également aux professionnels des informations utiles sur les œuvres en cours de production et sur la carrière des films récemment achevés. Il permet, enfin, aux producteurs de soumettre par voie électronique leurs demandes d'aide au Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud.

La Francophonie soutient également les télévisions du Sud : elle favorise les échanges Nord-Sud et Sud-Sud entre organismes publics de télévision (notamment, via le CIRTEF - Conseil international des Radios et Télévisions d'expression française) et permet une meilleure valorisation des archives de télévision ; elle facilite les mutations liées à l'avènement de la diffusion numérique ; elle encourage la reconquête des grilles de programmes par les productions francophones du Sud en prônant une meilleure coordination entre producteurs indépendants et diffuseurs publics.

Le Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel

Soucieuse de développer la coopération Sud-Sud, la Francophonie s'est engagée en faveur de la création d'un Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel, à la demande de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci). À l'occasion du Festival de Cannes 2012, quinze pays africains ont manifesté leur soutien au projet et la Tunisie s'est engagée à accueillir le siège du futur Fonds panafricain.

Développer les politiques et industries culturelles

La mise en place de cadres politiques et législatifs propices au développement des secteurs culturels, à la consolidation des organismes publics, à la structuration des entreprises culturelles et des réseaux professionnels constitue une condition impérative à la vitalité des expressions culturelles et à l'affirmation de leur diversité.

La Francophonie accompagne ainsi ses États membres, notamment ceux du Sud, pour le renforcement de leurs capacités à mettre en œuvre des politiques de promotion de la création, de la production, distribution et diffusion des biens et services culturels. La consolidation de ces entreprises culturelles contribue au développement économique et social des pays concernés.

Par ailleurs, l'OIF a entrepris une action de cartographie des entreprises et des industries culturelles dans les pays francophones du Sud : la zone Asie-Pacifique (Cambodge, Laos, Vietnam, Vanuatu), trois États de la Caraïbe (Dominique, Haïti, Sainte Lucie), et trois pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal).

En établissant un état des lieux précis des industries culturelles, cette initiative facilite l'élaboration et l'exécution de politiques publiques adéquates et met à la disposition des diverses organisations professionnelles des données statistiques leur permettant de connaître le niveau des activités et la nature des freins à la performance de leurs activités.

La Francophonie s'attache en outre à valoriser l'émergence d'un secteur culturel marchand organisé, compétitif et créateur de revenus et d'emplois durables. À ce titre, elle a mis en place depuis 2003, trois fonds de garantie des industries culturelles qui couvrent deux pays francophones du Maghreb (Maroc et Tunisie) ainsi que les quinze pays de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En complément du mécanisme de garantie, l'OIF organise des formations destinées, d'une part, aux cadres de banque pour les sensibiliser à l'analyse économique et financière des risques sur projets culturels et, d'autre part, aux entrepreneurs culturels des filières de l'image, de l'édition et de la musique en formulation de projet et gestion d'entreprises.

Avec ses interventions d'appui au développement des politiques et industries culturelles, la Francophonie entend également contribuer à donner une suite concrète à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles pour laquelle elle s'est fortement mobilisée pour l'adoption et la ratification.

Programme Clac-lecture publique

En plus de 25 ans, l'OIF a créé, avec les autorités nationales et locales, près de 300 Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) dans 21 pays d'Afrique subsaharienne, de l'océan Indien, de la Caraïbe et du Proche-Orient. Elle a ainsi acquis une expertise unique et internationalement reconnue dans le domaine de la lecture publique auprès de millions de jeunes : plus de 3 millions de visiteurs par an pour l'ensemble des Clac.

Le modèle éprouvé des Clac mis en place par la Francophonie dans les zones rurales, périurbaines puis urbaines, permet d'accroître l'accès des populations aux livres, publications et ressources numériques. Chaque centre regroupe une bibliothèque, une salle polyvalente où se déroulent des animations culturelles, un équipement audiovisuel voire informatique.

Les Clac en RDC

En 2011, un premier réseau de 14 Clac a été implanté dans des provinces de la République démocratique du Congo et il est prévu que ce réseau s'étende, à terme, à 26 centres. Le concept Clac a été aménagé de façon importante en fonction des réalités locales et d'un milieu résolument urbain. Les bibliothèques desservent un public potentiel très élevé ce qui a entraîné une augmentation sensible des dotations en livres et en équipements.

Ce programme emblématique de la Francophonie qui touche le plus directement les populations a évolué en un véritable appui aux politiques nationales de lecture publique notamment par la création de centres nationaux spécifiquement dédiés. En RDC, il est complété par l'initiative des « bibliomalles » itinérantes mis en place par l'OIF en étroite coopération avec le ministère de la Culture de la RDC, la Délégation générale de la Francophonie et le Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa. Cette opération concerne actuellement 100 points d'accès, principalement des établissements scolaires, qui bénéficient d'une rotation bimestrielle d'ouvrages issus d'un fonds, régulièrement enrichi, de 10 000 livres.

Une centaine de malles contenant chacune 220 ouvrages ont été confectionnées pour répondre aux besoins de lecture de quelques 200 000 jeunes Congolais de 6 à 18 ans. Les malles circulent dans les établissements scolaires de Kinshasa, accompagnées de jeux éducatifs et de société ou de matériel didactique. En 2011, l'impact de ces malles de lecture mesuré est considérable puisque ce sont plus de 90 000 livres empruntés avec des taux de prêts exceptionnels.

Paix, démocratie et droits de l'Homme

Francophonie, gouvernance démocratique, paix et sécurité

L'OIF développe une approche intégrée en matière de prévention, d'accompagnement des crises et des processus de transition et de consolidation de la paix. Cette démarche, qui se nourrit des expériences menées sur le terrain depuis plus de vingt ans à enraciner durablement la démocratie et à faire émerger des pratiques garantissant la stabilisation structurelle des pays francophones, en particulier ceux marqués par les conflits.

La Francophonie, qui s'attache à intervenir aux différents moments de ces processus en mettant à contribution ses outils, ses réseaux et son expertise, œuvre en concertation étroite avec les partenaires nationaux mais aussi internationaux, en tenant compte des spécificités de chaque contexte.

La Francophonie, qui s'attache à intervenir aux différents moments de ces processus en mettant à contribution ses outils, ses réseaux et son expertise, œuvre en concertation étroite avec les partenaires nationaux mais aussi internationaux, en tenant compte des spécificités de chaque contexte.

- depuis deux ans, l'OIF a intensifié ses actions en matière de prévention des crises mais aussi de règlement pacifique des conflits, de maintien et de consolidation de la paix. Cet effort, qui correspond aux engagements pris dans les déclarations de Bamako (2000) et de Saint Boniface (2006) ainsi que dans la Résolution « Bamako+10 » adoptée lors du Sommet de Montreux (2010), a permis de renforcer le positionnement de l'OIF sur la scène internationale.
- dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du panel d'experts de haut niveau (2010) en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits, l'OIF a poursuivi son approche diplomatique tout en développant une expertise technique, juridique et institutionnelle lui permettant d'être une force de propositions dans la solution des crises.
- elle continue également d'accompagner les processus de transitions et de consolidation de la paix en s'appuyant sur des envoyés spéciaux. La Francophonie participe activement à plusieurs groupes de contact internationaux aidant au retour à l'ordre constitutionnel démocratique dans certains pays qui éprouvent des difficultés. Avec son réseau d'experts, l'OIF favorise la tenue de dialogues, la mise en œuvre des accords politiques de paix et de sortie de crise ainsi que le renforcement des institutions de transition.
- afin de progresser vers la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, l'OIF soutient la mise en place d'institutions d'organisation et de contrôle des élections réellement neutres, indépendantes et professionnelles, dotées de moyens financiers adéquats. Elle contribue aussi à moderniser les fichiers électoraux et à sécuriser la transmission et le traitement des résultats électoraux, et ce, en particulier dans les pays en situation de sortie de crise ou en phase de consolidation de la démocratie. L'OIF travaille activement à l'appropriation durable des compétences électorales nationales et à la capitalisation de l'expérience acquise au fil des processus électoraux. C'est pourquoi elle a appuyé la création en 2011 du Réseau des compétences électorales francophones (Recef) qui regroupe des structures francophones de gestion des élections dans le but de mieux répondre aux sollicitations des États en terme de soutien électoral. Enfin, l'OIF a renforcé sa coopération électorale avec l'Union européenne et le Commonwealth.

- dans un monde où les crises s'internationalisent, l'OIF a engagé des chantiers nouveaux pour répondre notamment aux problèmes spécifiques de la participation francophone dans les opérations de maintien et de consolidation de la paix. L'OIF a contribué à l'élaboration de la méthode d'enseignement du français pour les unités non francophones déployées dans les opérations de paix. Grâce aux activités de plaidoyer de l'OIF, de nombreux documents relatifs aux opérations de paix sont traduits en français par les Nations unies. Enfin, l'OIF appuie des formations visant à renforcer les capacités francophones de maintien de la paix, en soutenant notamment la mise en réseau des centres francophones de formation dans ce domaine.
- consciente des risques de déstabilisations générés par des appareils de défense et de sécurité instables ou insuffisamment contrôlés, l'OIF agit dans le domaine de la réforme des systèmes de sécurité, à travers la mise à disposition d'expertises pour soutenir et conseiller ses pays membres concernés, afin d'établir une paix durable dans les pays en transition.
- des avancées positives du cadre juridique et de l'effectivité de la liberté de presse ont pu être enregistrées dans certains pays de l'espace francophone. Il demeure que la transparence des élections, et notamment l'égal temps de parole des candidats, ne peut être assurée sans instances de régulation des médias véritablement indépendantes. L'OIF a donc poursuivi et intensifié ses actions visant à renforcer les capacités de ces instances, notamment à travers les 28 membres du Réseau francophone des régulateurs des médias. Elle a aussi favorisé une meilleure autorégulation et déontologie des journalistes, principalement dans des contextes électoraux, de crise ou de sortie de crise, en éditant notamment un *Guide pratique du journalisme en période électorale* avec Reporters sans frontières.
- l'OIF soutient l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles dans la mise en place progressive de législations et d'autorités indépendantes de protection des données personnelles en Afrique francophone ainsi que dans la nécessité de convoquer une conférence intergouvernementale aux fins d'adopter un instrument international contraignant sur le respect de la vie privée et la protection des données personnelles. L'OIF accorde également une attention particulière à la protection des renseignements personnels collectés lors de l'établissement des fichiers d'état civil et des listes électorales.

Francophonie et droits de l'Homme

- dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'Homme, l'OIF a amplement soutenu le processus d'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'Homme, en poursuivant son programme de sensibilisation et d'accompagnement à l'attention de ses États membres soumis à cet exercice et en intervenant en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. Parallèlement, l'OIF a renforcé la participation de la société civile aux politiques nationales, régionales et internationales de promotion et de protection des droits de l'Homme tout en adoptant une stratégie visant à la protection des défenseurs des droits de l'Homme dans l'espace francophone. L'OIF a ainsi poursuivi l'éducation dans le domaine des droits de l'Homme, et renouvelé le Fonds d'initiative francophone pour les droits de l'Homme et la paix (FFIDDHOP).
- l'OIF s'est particulièrement investie ces deux dernières années dans le domaine de la lutte contre la torture et du soutien aux activités en faveur de l'abolition de la peine de mort, en contribuant au renforcement des capacités des ONG du Sud qui militent en la matière et au plaidoyer pour la signature et la ratification des textes internationaux de référence.
- L'action en faveur des droits de l'enfant depuis 2009 vise le renforcement des mécanismes destinés à promouvoir ces droits, en contribuant notamment à créer, dans les pays francophones qui en sont dépourvus, une institution ou fonction, indépendante et spécialisée, de défense des droits de l'enfant. L'OIF appuie les dispositifs de formation aux droits de l'enfant à l'intention des praticiens intervenant en relation avec les enfants (magistrats/policiers).

Afin de renforcer son positionnement sur la scène internationale, la Francophonie doit être en mesure de s'investir de manière significative sur les nouveaux sujets stratégiques en matière de paix, de démocratie et de droits de l'Homme qui ont émergé depuis quelques années.

- la promotion de la justice pénale internationale fait l'objet d'une mobilisation particulière de l'OIF qui s'emploie, notamment dans le cadre de sa coopération avec la Cour pénale internationale, scellée récemment par un accord cadre, à encourager la ratification par les États membres de la Francophonie du Statut de Rome et à soutenir sa mise en œuvre. L'actualité récente dans l'espace francophone a mis particulièrement en exergue l'utilité et la nécessité d'un dispositif pénal de lutte contre l'impunité des crimes de guerre et de génocide.
- un autre sujet de réflexion pour l'action sur lequel se penche désormais la Francophonie concerne les questions de justice, vérité et réconciliation en période de transition. L'OIF développe actuellement une approche spécifique dans ce domaine à travers un cadre de référence qui permettra d'accompagner les processus des États en sortie de crise et en transition en prenant en compte tant les préoccupations des victimes que celles des États en matière de vérité, réconciliation, réparation et reconstruction des institutions.

Les actions en RDC

L'appui de l'OIF aux institutions congolaises

À l'occasion des élections présidentielles du 28 novembre 2011, le soutien de l'OIF, concerté avec l'ensemble des acteurs nationaux et des partenaires internationaux, a porté sur le renforcement des capacités des institutions chargées d'examiner les contentieux des élections. Deux séminaires d'échange d'expérience ont ainsi été organisés à l'intention des magistrats de la Cour suprême de Justice ainsi que des juristes de la Commission électorale nationale indépendante et de ceux du Conseil supérieur de l'Audiovisuel et de la communication (juillet et novembre 2011).

À sa demande, la Cour suprême de Justice a bénéficié d'une assistance juridique de l'OIF notamment pour l'élaboration de deux guides pratiques prenant en compte les modifications de la loi électorale en vue de l'examen des contentieux des candidatures et des résultats. Cette assistance, suspendue à la veille de l'examen du contentieux des résultats de l'élection présidentielle, a permis d'assurer la formation des hauts magistrats de la Cour suprême de Justice à la procédure d'examen du recours ainsi qu'à la méthodologie de l'instruction et des audiences.

En outre, dans le cadre de son soutien à l'appropriation de l'observation nationale des élections par les organisations de la société civile, l'OIF a accordé un soutien financier et en expertise à la Ligue des électeurs du Congo pour former ses observateurs en vue de leur déploiement sur l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, suite à une invitation des autorités congolaises, le Secrétaire général de la Francophonie a envoyé une mission d'information et de contact en RDC à l'occasion de ces élections. Conduite par Mohamed Hacen Ould Lebatt, ancien ministre des affaires étrangères de Mauritanie, et Envoyé spécial du Secrétaire général pour la RDC, cette mission d'évaluation électorale composée d'experts de haut niveau a séjourné en RDC du 22 novembre au 1^{er} décembre 2011. La mission de la Francophonie a œuvré en étroite collaboration avec les autres partenaires internationaux sur le terrain, notamment les Nations unies, l'Union africaine et l'Union européenne, conformément aux principes directeurs de la Francophonie en matière électorale et aux engagements pertinents consignés dans la Déclaration de Bamako. Elle a pu ainsi évaluer sur la base de nombreuses rencontres avec l'ensemble des acteurs, la situation politique et le déroulement des opérations électorales.

Francophonie et droits de l'Homme

- dans le cadre du Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'homme et la paix (FFIDDHOP), 6 ONG congolaises ont bénéficié du Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'Homme et la paix depuis 2008 :
 - En 2012 à *Save Congo* : pour ses activités de renforcement des capacités de lutte contre la torture en RDC (formation de 300 médecins à Kinshasa, Goma, Lumumbashi et Bukavu sur les soins aux victimes de la torture).
 - En 2010 au *Groupe Lotus* : pour la participation et l'implication de la femme au processus électoral et lutte contre les violences faites à la femme dans la Province Orientale.
 - En 2009 : à *Afric'Action* pour son projet de sensibilisation et prévention contre la traite des enfants à Kinshasa.
 - En 2008 : à *l'Institut pour le développement intégral des pays des grands lacs* (pour la prévention, la protection et la réinsertion des enfants ; à *l'Initiative congolaise pour la Justice et la Paix pour le renforcement technique* (pour les enfants affectés par les conflits armés en RDC ; au *Bureau international des droits de l'enfant* (surveillance, mesures et promotion des bonnes pratiques des droits de l'enfant en Afrique centrale).
- l'OIF a soutenu l'organisation et a participé à une table ronde réunissant les autorités publiques et les organisations de défense des droits de l'Homme (Kinshasa, 4-7 juillet 2012). Ces consultations nationales sur les droits humains, organisées par le Groupe Lotus, en partenariat avec l'OIF et le Centre Carter, ont porté sur cinq projets de loi relatifs à la protection des défenseurs, à la création d'une commission nationale des droits de l'homme, à la mise en œuvre du statut de la Cour pénale internationale, à la lutte contre l'impunité et à la création d'une Cour Constitutionnelle. L'OIF est fortement impliquée dans le processus de création de la Commission nationale des droits de l'Homme à travers la mise à disposition d'une expertise, en concertation avec l'Association francophone des Commissions nationales des droits de l'Homme.
- l'OIF a contribué à la participation de plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme de RDC à la VIII^e Conférence des ONG accréditées auprès des institutions de la Francophonie (Paris, 7-9 juillet 2012) : le Réseau national des ONG des droits de l'Homme de la RDC, le Groupe Lotus, la Voix des sans Voix et la Ligue des Electeurs.
- l'OIF a soutenu la première Conférence interrégionale sur les stratégies d'abolition de la peine de mort en Afrique centrale à Kinshasa (30-31 mars 2012), co-organisée par l'association Culture pour la paix et la justice et Ensemble contre la peine de mort, toutes deux membres de la Coalition mondiale pour l'abolition de la peine de mort.
- en 2009, l'OIF avait contribué à l'organisation d'un séminaire de formation des agents publics et des membres des organisations non-gouvernementales au processus de l'Examen périodique universel des Nations unies.

Depuis les assassinats du Défenseur des droits de l'Homme **Floribert CHEBEYA** et de **Fidèle BAZANA** le 1^{er} juin 2010, l'OIF est restée saisie du dossier. Elle a notamment été tenue informée par Avocats Sans Frontières France (ASF France), qui assure la présidence de la Mission B (droits de l'Homme) au sein de la Conférence des OING accréditées auprès des institutions de la Francophonie. Dans le cadre de ces relations officielles, ASF France, membre du collectif des parties civiles dans ce procès, a régulièrement rendu compte à la Francophonie de l'évolution du procès en cours, à la Haute Cour militaire de Kinshasa, et a bénéficié de son soutien. En effet Floribert Chebeya, qui était Vice-Président de l'Union interafricaine des droits de l'Homme (UIDH), OING accréditée auprès de la Francophonie, avait été invité à la 7^e Conférence des OING/OSC tenue à Genève du 23 au 25 juin 2010, et un hommage posthume avait alors été rendu à cette occasion par le Secrétaire général de la Francophonie. En outre l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un programme conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), soutenu par l'OIF dans le cadre des actions concourant à la lutte contre l'impunité, est également un partenaire impliqué dans la veille sur ce cas emblématique.

L'OIF, en 2011, a soutenu la production du documentaire « *L'affaire Chebeya, un crime d'État ?* » réalisé par Thierry Michel, qui a remporté le Grand prix du Festival international du film des droits de l'Homme de 2012 à Paris ainsi que d'autres prix.

Éducation, Formation

ACTION

3

L'initiative Ifadem

Copilotée par l'OIF et l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem) vise à améliorer les compétences des instituteurs dans l'enseignement en français et en pédagogie. Cette initiative a été expérimentée entre 2008 et 2010 dans trois pays (Bénin, Burundi et Haïti) ; elle a fait l'objet d'une double évaluation externe en 2010. Ses conclusions favorables, l'engagement renouvelé des chefs d'État et gouvernement francophones lors du Sommet de Montreux et le soutien des partenaires techniques et financiers, permettent à l'Ifadem d'entrer en phase de déploiement : 10 à 12 pays francophones d'ici 2015 dont la RDC qui a rejoint les trois pays de la phase d'expérimentation en juillet 2011.

L'Ifadem participe aux efforts internationaux en faveur d'une éducation primaire de qualité pour tous. Elle soutient les États dans leur politique de formation continue des enseignants du primaire en poste prioritairement dans des zones rurales. En partenariat avec l'Ifadem, les ministères en charge de l'Éducation primaire des pays concernés conçoivent et organisent un dispositif de formation pour le renforcement des compétences dans l'enseignement du français, des disciplines scientifiques en français et de la pédagogie. La formation, dispensée en partie à distance, est adaptée aux besoins de leurs systèmes éducatifs et s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication.

L'Ifadem au Bénin, au Burundi et en Haïti

En 2011 la formation a concerné 400 instituteurs à Haïti, 4000 au Bénin et 1800 au Burundi.

La République démocratique du Congo a rejoint l'Ifadem

En juillet 2011, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire de la RDC a signé une convention avec l'OIF, l'AUF et l'Association belge pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE).

Ce partenariat prévoit la formation de 600 instituteurs de cinquième et sixième années de primaire des sous-provinces de Likasi et de Kolwesi dans la province du Katanga. Ainsi, à partir de décembre 2012, les enseignants pourront suivre un programme de formation qui leur permettra de renforcer leurs compétences pour motiver les élèves, tenir compte des variations linguistiques et culturelles, développer les compétences de compréhension et production écrites et orales des élèves, organiser le travail en classe ou encore enseigner les mathématiques, les sciences exactes et les sciences humaines en français. Des livrets de formation et fichiers audio d'accompagnement leur seront distribués avec un dictionnaire universel et une grammaire. Si les instituteurs réussissent leurs évaluations, ils bénéficieront d'un avancement de deux échelons sur la grille de la fonction publique.

L'expérimentation de l'Ifadem au Katanga prévoit également l'aménagement d'un Espace numérique à Likasi, dans l'enceinte de l'Athénée ; les travaux sont terminés depuis le 17 juillet 2012. Un second espace numérique est en cours de construction à Kolwesi en partenariat avec l'IRC (International Rescue Committee) et l'APEFE dans le cadre du partenariat global avec l'OIF et l'AUF.

Les deux espaces seront équipés dans le courant de l'automne 2012 de 25 postes informatiques et de leurs périphériques, du matériel audio-visuel et un fonds documentaire sur la didactique du français et la pédagogie.

Parallèlement, l'Ifadem a lancé une étude financée par l'AFD et la Coopération technique belge pour étudier la possibilité d'une seconde expérimentation dans trois nouvelles sous-provinces éducationnelles : Kinshasa, Bas-Congo et Bandundu. Depuis le lancement de l'initiative en 2008, les ingénieurs de l'AUF ont aménagé 13 espaces numériques en faveur du projet commun l'Ifadem dotés chacun d'une vingtaine d'ordinateurs connectés à Internet : six au Burundi ; deux en Haïti et cinq au Bénin. Ils s'occupent également des deux espaces en cours d'installation en République démocratique du Congo.

[Le Liban et le Niger rejoignent l'Ifadem](#)

Outre la RDC, le Liban et le Niger pourront prochainement bénéficier de l'Ifadem. Un séminaire commun a eu lieu dans chacun des pays. Quatre autres pays seront associés à partir de 2013 : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo.

Site : www.ifadem.org

Facebook : www.facebook.com/IFADEM.ORG

Twitter : @IFADEM

YouTube : www.youtube.com/IFADEMTV

www.francophonie.org

L'initiative ÉLAN-Afrique

Fondée sur les résultats des études LASCOLAF¹ et le programme « Enseignement du français en contexte multilingue » de l'OIF, ÉLAN (« Ecole et langues nationales ») est une initiative regroupant 8 pays d'Afrique subsaharienne francophone (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, RDC, Sénégal) avec l'apport technique et financier de 3 institutions (AFD, AUF, MAEE). D'une durée de 3 ans, cette initiative vise la promotion et l'introduction progressive de l'enseignement bilingue au primaire articulant une langue africaine et la langue française. Chaque pays ayant une situation linguistique différente, l'objectif poursuivi dans ÉLAN est d'appuyer de manière différenciée les plans d'actions nationaux des pays, conformément à leurs politiques éducatives.

L'initiative ÉLAN entend lutter contre l'échec scolaire en introduisant progressivement l'enseignement primaire bilingue articulant l'usage conjoint des langues africaines et du français. L'Initiative ÉLAN-Afrique a pour ambition de servir d'effet de levier dans les huit pays bénéficiaires en les accompagnant dans la définition de leur propre politique de l'enseignement bilingue et en les appuyant dans la mise en œuvre des travaux préparatoires nécessaires à la prise en compte de l'enseignement bilingue dans les plans sectoriels nationaux.

La maîtrise d'ouvrage internationale de ce projet est assurée par l'OIF, qui collabore avec les ministères de l'éducation nationale des huit pays ÉLAN, à qui est dévolue la maîtrise d'ouvrage nationale.

Le 24 janvier 2012 à Bamako, (Mali) un protocole d'accord a aussi été signé entre l'OIF et les ministères de l'Éducation des 8 pays impliqués, dont la RDC par l'intermédiaire de son ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel. Cette signature marquant l'adhésion de la RDC à l'Initiative ÉLAN-Afrique, a été ensuite suivie d'un séminaire national de validation du plan d'action ÉLAN de la RD Congo, le 11 avril 2012 à Kinshasa.

En RDC, l'Initiative ÉLAN-Afrique tente de répondre à l'un des objectifs de la Stratégie de reconstitution et de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel qui vise l'amélioration de la qualité de l'éducation et la pertinence des apprentissages. C'est dans ce cadre que l'appui apporté par ÉLAN en RDC se concentre principalement sur un état des lieux en matière d'enseignement bilingue langue nationales ou du milieu/langue française dans les 11 provinces administratives de la RDC, l'actualisation et la production d'outils pédagogiques bilingues, le renforcement des capacités des acteurs éducatifs, la sensibilisation à l'importance d'un enseignement bilingue et enfin sur l'expérimentation de l'enseignement bilingue.

Au-delà des actions nationales réalisées en RDC, des activités transversales communes aux 8 pays participants à l'Initiative ÉLAN-Afrique sont mises en place afin de créer une expertise scientifique régionale et de capitaliser les expériences et bonnes pratiques en matière de bilinguisme français-langues nationales africaines.

1. Études LASCOLAF : langues de scolarisation en Afrique francophone financées et réalisées par l'OIF, l'AUF, le MAEE et l'AFD dans six pays : le Cameroun, Burkina Faso, Niger, Bénin, Burundi, Sénégal.

Au terme des 3 années du projet, le projet contribuera à améliorer l'efficacité des premiers apprentissages en lecture, écriture, calcul, qui conditionnent le succès de la scolarisation primaire et la réduction des échecs et des abandons scolaires en Afrique subsaharienne francophone.

ÉLAN est une offre francophone vers un enseignement bilingue pour mieux réussir à l'école.

L'initiative ÉLAN vient renforcer un des cœurs de métier de l'OIF qui est inscrit dans les programmes « Enseignement du français en contexte multilingue » et promotion et diffusion des langues partenaires africaines et créoles.

Actions en RDC :

Les bi-grammaires

Les bi-grammaires sont des outils pédagogiques adaptés au contexte multilingue et basées sur une analyse contrastive des langues en présence qui permet de déceler les règles de convergence et de divergence des deux systèmes linguistiques, règles qui facilitent un enseignement/apprentissage de la langue maternelle et du français d'une manière plus efficace .

- en 2008 à Kinshasa a eu lieu un atelier de mise en commun et d'harmonisation des fiches bilingues français-lingala
- en 2009, à Kintambo, un atelier d'élaboration d'une bi-grammaire français-swahili.

La RDC s'apprête à réaliser des bi-grammaires pour le kikongo et le tshiluba.

Prix Kadima - 22 mai 2012

Le Prix Kadima, institué par l'OIF en 1989, a pour but de valoriser et de promouvoir les langues africaines et créoles en encourageant les recherches appliquées ainsi que les efforts de création littéraire et de traduction dans ces langues. Le Prix Kadima est décerné tous les deux ans aux auteurs d'œuvres inédites rédigées dans l'une de ces langues - ou en français s'il s'agit d'une traduction.

Les Assises de l'Enseignement et de la Formation techniques et professionnels

Du 4 au 7 septembre 2012, la Conférence des ministères de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) a organisé, conjointement avec l'OIF et le gouvernement du Burkina Faso, des Assises sur la relance et la dynamisation de l'Enseignement et de la Formation techniques et professionnels dans les pays francophones.

Ces assises ont eu lieu à Ouagadougou et ont réuni plus de 250 participants sur le thème « Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socio-économique des jeunes ».

32 pays étaient représentés à cette occasion par leurs ministres ou chefs de délégation, par des experts en EFTP et des représentants de la société civile.

Après un bilan des réformes entreprises depuis les Assises de la Formation professionnelle et technique de Bamako en 1998, les Assises de 2012 ont permis de présenter les stratégies mises en place par certains États pour répondre aux contraintes majeures qui entravent le développement de l'Enseignement et de la Formation techniques et de proposer des recommandations pour l'ensemble des États membres de la CONFEMEN. dans l'une de ces langues - ou en français s'il s'agit d'une traduction.

Développement durable et solidarité

Développement économique

Sur le plan économique, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de contribuer à résoudre les problèmes de développement des pays les plus pauvres de ses membres.

Ses actions s'articulent autour d'une part des actions de plaidoyer sur les sujets internationaux, notamment dans le financement du développement et, de l'autre, des interventions d'accompagnement des politiques commerciales, de soutien aux entreprises et de développement local.

Financement du développement

Il est indispensable de pouvoir compter sur des ressources financières complémentaires à l'aide publique traditionnelle pour s'engager sur la voie du développement. Il est crucial de faire participer les pays les plus vulnérables à la gouvernance économique mondiale. Sur ces deux points, la Francophonie, désormais membre observateur des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale) agit à travers :

- une concertation régulière des ministres des Finances des pays francophones à faible revenu dont les conclusions sont portées par son Secrétaire général auprès de la communauté internationale et en particulier des dirigeants les plus puissants (G8 et G20) ;
- sa participation aux grandes réunions internationales.

Commerce et développement

La Francophonie soutient l'instauration d'un système multilatéral équilibré et équitable pour permettre aux pays en développement de réussir leur insertion dans l'économie mondiale. À cet effet, deux projets sont mis en œuvre.

« Renforcement de l'expertise francophone en négociation d'accords commerciaux » mené en partenariat avec l'OMC, l'UNITAR et des établissements d'enseignement supérieur. Entre 2007 et 2010, 450 experts des secteurs public et privé ont été formés sur divers thèmes spécialisés et plus de 1500 cadres des mêmes secteurs, de parlements et de la société civile, ont été sensibilisés aux questions de négociations commerciales.

« Renforcement des capacités des pays ACP en formulation, négociation et mise en œuvre de politiques commerciales (Hub & Spokes) », a pour partenaires l'Union Européenne, le Secrétariat du groupe ACP, le Secrétariat du Commonwealth. Ce projet qui est entré dans sa deuxième phase, continuera d'appuyer les pays et organisations régionales (CEDEAO, UEMOA, CEEAC et CEMAC) à définir et à mettre en œuvre des stratégies et politiques commerciales compétitives dans le cadre des Accords de partenariats économiques (APE). À ce stade, environ 18000 acteurs ont été sensibilisés ou formés sur les problématiques de politiques commerciales.

Une mise en réseau de l'ensemble des praticiens en négociations commerciales consolidera les résultats des deux projets.

Il est aussi essentiel de saisir les opportunités offertes par le commerce intra et inter régional.

- le projet « Réduire les obstacles à l'intégration régionale » soutient la mise en relation de partenaires politiques et commerciaux ayant les mêmes objectifs de mise en place d'une coopération innovante. Dans ce cadre, l'OIF a encouragé des missions commerciales, séminaires et rencontres acheteurs/vendeurs : Vietnam-Cameroun, Vietnam-Congo, Vietnam-RCA...

En outre le Conseil permanent de la Francophonie du 28 Juin 2012 a adopté la stratégie francophone de coopération tripartite qui donnera un cadre plus formalisé à ces initiatives et permettra la promotion de nouvelles formes d'accompagnement.

Soutien aux entreprises

Parallèlement aux interventions du Forum Francophone des Affaires (FFA) qui favorise les contacts inter-entreprises francophones, l'OIF soutient le développement de créneaux et d'outils novateurs :

- elle offre aux entreprises de 17 pays francophones en développement des services d'appui sur les financements et les marchés publics internationaux.
- 300 cadres des secteurs public et privé ont été formés aux mécanismes de financement et aux procédures de passation de marchés.
- une quarantaine de cadres de 19 organisations ont été formés à la délivrance de services d'information et d'accompagnement des entreprises sur les marchés publics.

En 2011, environ 650 entreprises en ont été bénéficiaires, conduisant à 73 soumissions d'offres et à 32 contrats gagnés, pour un montant indicatif de 253 millions d'euros.

La Francophonie s'intéresse également **à la Responsabilité sociétale des entreprises** (RSE). Avec la Conférence Permanente des Chambres Consulaires (CPCCAF) et l'Agence française de développement (AFD), elle a établi une étude pour identifier des financements pour le développement d'entreprises dans 6 pays d'Afrique francophone. Une douzaine de projets seront proposés prochainement aux bailleurs de fonds. Enfin, la création récente du réseau des banques francophones constituera un levier appréciable pour accompagner les entreprises, notamment les petites et moyennes, dans leur démarche de financement.

Accompagnement des communautés de base

Inspirée des leçons tirées du Programme Spécial de Développement (PSD) ainsi que celles du Programme d'appui au développement local (PADL) qui ont soutenu respectivement 378 et 50 initiatives à caractère communautaire entre 2000 et 2007, l'action solidaire en faveur des communautés de base se développe désormais dans le cadre du nouveau **Programme francophone d'appui au développement local** (Profadel). Ce dernier vise à munir les collectivités bénéficiaires de plans locaux de développement. Les méthodes participatives ont pour finalité la prise en charge par les communautés de leur propre développement. La phase pilote de ce programme en 2011 a retenu une douzaine de collectivités en République centrafricaine et au Rwanda. À ce jour, 8 plans de développement locaux ont été élaborés. Les résultats atteints permettront l'élargissement de cette action solidaire de proximité à d'autres communautés et pays.

Développement durable

L'IEPF ou la Francophonie au service du développement durable

1/ Qu'est-ce que l'IEPF ?

L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de l'OIF, situé à Québec, a été créé en 1988. Sa mission est de contribuer :

- à la formation et au renforcement des capacités des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable ;
- au développement de partenariats dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable.

Dans le cadre de la programmation 2010-2013, l'IEPF met en œuvre les 6 projets suivants :

Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des Stratégies Nationales de développement durable (SNDD)

Avec l'appui de l'IEPF :

- des SNDD réalisées dans 3 pays : Côte d'Ivoire, Gabon, Togo ;
- des SNDD en cours d'élaboration dans 6 pays dont la République démocratique du Congo ;
- des revues réalisées dans 3 pays : Bénin, Burkina Faso, Niger, et bientôt au Sénégal ;
- la restitution de la conférence de « Rio+20 » sera organisée en novembre par l'IEPF à Dakar.

Appui à la maîtrise des outils de gestion de l'environnement

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie et l'IEPF organisent une série de séminaires d'information et de sensibilisation des parlementaires sur la gouvernance de l'environnement.

Depuis 2009, 5 séminaires ont eu lieu à Lomé, Hanoi, Phnom Penh et à Brazzaville. Plusieurs sujets sont abordés parmi lesquels les outils d'aide à la décision pour une meilleure orientation des politiques publiques.

Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques énergétiques

Accompagnement des pays membres en développement de l'OIF dans la mise en place de systèmes nationaux d'information énergétique (SIE) :

- poursuite du SIE en République démocratique du Congo, en partenariat avec Wallonie-Bruxelles International
- lancement d'un SIE en République centrafricaine et au Congo, en partenariat avec la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, l'Union européenne et le consultant Econotec.
- 2 documents de projets de politiques nationales énergétiques prenant en compte l'environnement sont élaborés au Cameroun et au Togo.

Diffusion des connaissances et des pratiques liées à l'utilisation durable de l'énergie

L'IEPF publie des fiches techniques (fiches PRISME) sur l'utilisation durable de l'énergie et des guides techniques comme le manuel d'accompagnement destiné aux planificateurs « Politique énergétique et écodéveloppement » édité dans le cadre du Projet TIPEE.

Appui aux opérateurs

- appui au projet d'étiquetage sur la performance énergétique des appareils électroménagers en Afrique de l'Ouest.
- Lancement d'études, en partenariat avec la Commission de l'UEMOA, pour dresser la typologie du parc d'équipements électroménagers dans 2 pays : Bénin et Burkina Faso.

Appui à la participation aux négociations internationales sur l'environnement et le développement durable

En marge de chaque conférence internationale sur les trois conventions de Rio (Climat, Biodiversité, Désertification), des ateliers francophones préparatoires, des événements parallèles ainsi que des concertations ministérielles francophones sont organisés pour faciliter les échanges. Des Guides des négociations et des notes de décryptage sont également produits pour aider les négociateurs francophones à mieux appréhender les différents enjeux des négociations.

Des écoles d'été sur les négociations internationales et des ateliers techniques sont également organisés.

Initiative-Eau

Projet de Renforcement du système d'adduction d'eau potable du centre-ville de Carice, Haïti (Nord-Est), 2012-2013.

Approvisionner la population de Carice durablement en eau potable en réhabilitant le réseau de distribution.

Soutien à la diffusion de l'information pour le développement durable

- *Médiaterre* : système mondial d'information francophone pour le développement durable, 28 portails d'information géographiques et thématiques, dont un portail spécial « Rio+20 », 4 000 visiteurs par jour, 28 millions de pages vues par an, plus de 5 000 dépêches diffusées par an.
- revue *Liaison Énergie-Francophonie* (LEF) : organe de liaison et d'échanges sur les savoirs et les savoir-faire reliés à l'énergie et l'environnement pour le développement durable.
- bulletin *Objectif Terre* : instrument de suivi des conventions internationales sur l'environnement et le développement durable.

2 / Actions majeures de l'IEPF pour le développement durable en 2012 :

Participation de la Francophonie à la conférence de « Rio+20 » :

La Francophonie, en marge de la conférence de « Rio+20 », a mené, du 13 au 21 juin 2012, une dizaine d'activités parallèles comme la contribution aux débats et échanges permettant de développer des propositions de solutions et de pistes d'actions pour la mise en œuvre du contenu de la Déclaration adoptée.

Elles ont été animées par les experts des réseaux francophones spécialistes en environnement, énergie, RSO et ISO 26000 et développement durable.

En plus des activités de l'OIF, la délégation a participé à d'autres événements organisés par des pays membres et autres partenaires sur des sujets tels que la Grande Muraille Verte, le lac Tchad, les forêts du Bassin du Congo, le Plan Nord du Québec, les opportunités de création d'emplois verts pour la jeunesse.

Le 21 juin, l'OIF a organisé une concertation francophone de haut niveau placée sous la présidence de la Suisse ainsi qu'une table ronde conjointement organisé avec le Secrétariat du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Ces deux événements ont constitué les points culminants de la participation francophone à « Rio+20 » avec la participation de personnalités de l'espace francophone.

Au terme des discussions de la concertation de haut niveau, les éléments suivants ont été retenus :

- la nécessité d'intégrer la dimension culturelle dans les politiques et stratégies de développement durable ;
- l'importance de la démocratie et du respect des droits de l'Homme comme condition essentielle pour atteindre les objectifs du développement durable ;
- la satisfaction des participants pour les événements parallèles et les documentations en français à renforcer face au recul constaté dans les conférences des Nations unies ;
- l'importance de la responsabilisation de toutes les catégories d'acteurs et parties prenantes (élus locaux, parlementaires, ONG, société civile, secteur privé) et à tous les niveaux (local, national, régional et international) pour réussir le développement durable ;
- le besoin d'assurer la formation et le renforcement de capacités dans le domaine de l'Économie verte et du développement durable à partir de la Déclaration de « Rio+20 » qui peut servir de base de travail pour les actions de terrain dans les États et gouvernements membres.

Les interventions et débats de l'événement parallèle OIF-ACP ont mis l'accent sur l'importance de l'accès à l'énergie pour tous et le rôle central que pourrait jouer la coopération Sud-Sud et triangulaire dans ce domaine.

Séminaire international sur les SIE :

En prélude au XIV^e Sommet de la Francophonie, l'IEPF a organisé à Kinshasa, les 20 et 21 septembre 2012, en collaboration avec le ministère de l'Énergie de la RDC, la firme Econotec et la Délégation de la Wallonie-Bruxelles International à Kinshasa, un séminaire international sur les systèmes d'information énergétique (SIE).

En plus des représentants des 11 provinces de la RDC, des équipes SIE mises en place dans plusieurs pays (Bénin, Cameroun, Congo, Niger, République Centrafricaine, RDC, Sénégal et Togo), des représentants du Burundi, du Rwanda, ainsi que de plusieurs partenaires du projet SIE (OIF, Econotec, CEMAC, Wallonie-Bruxelles International, etc.) ont participé au séminaire.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres : la Francophonie au rendez-vous

Depuis les Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, le Secrétaire général de la Francophonie désigne un Grand Témoin de la Francophonie, chargé de veiller à ce que le statut de langue officielle reconnu à la langue française par la Charte olympique, soit respecté.

Nommée Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012, Michaëlle Jean a inscrit son action dans la continuité de celle initiée par ses prédécesseurs. Elle a cherché à s'assurer d'une part, que le français serait au moins aussi bien traité à Londres qu'à Pékin mais que d'autre part que des améliorations seraient apportées à partir de l'expérience de Vancouver.

Entériner les acquis de Pékin

Les Jeux de Pékin avaient offert plusieurs bonnes surprises, avec notamment une signalétique directionnelle trilingue faisant bonne place au français, et des sites internet et intranet bilingues, résultat direct des discussions menées entre la Francophonie, le comité organisateur et le CIO.

En 2012 à Londres, l'accent a été mis auprès du LOCOG sur la nécessité d'offrir aux délégations olympiques francophones (athlètes et officiels) des volontaires parlant français. La langue française a été très présente dans la signalétique directionnelle, dans les zones accréditées, dans les consignes de sécurité, ainsi que lors des annonces protocolaires dans les stades à l'occasion des cérémonies officielles et des compétitions.

Enfin, l'attention a été portée sur l'offre de services en français aux journalistes. La visite du centre de presse et du centre des retransmissions a permis de constater que le service d'interprétariat, qui travaille en 11 langues, employait 25 interprètes pour la langue française, contre 10 pour l'espagnol, 10 pour l'allemand, l'arabe. Au centre des médias, les conférences de presse bénéficiaient d'un service d'interprétariat.

Aller toujours plus loin...

Dans la suite des initiatives prises par Pascal Couchepin à Vancouver, un programme de promotion de la francophonie dans sa dimension culturelle et solidaire a été réalisé. Michaëlle Jean et Abdou Diouf ont lancé à Londres le 17 mars 2012, sur Trafalgar Square, la campagne « *Le français j'adore* » (www.lefrancaisjadore.com) à l'occasion d'un grand concert avec de jeunes talents francophones. Pendant toute la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques, pour la première fois, l'actualité des athlètes francophones et les activités de Grand Témoin ont pu être suivies sur le site internet www.lefrancaisjadore.com.

De même, la Francophonie a également voulu être aux côtés des athlètes, d'une part, en finançant l'équipement sportif de 4 délégations olympiques africaines (OIF), d'autre part, en organisant un camp d'entraînement avant les Jeux dans le Nord Pas de Calais (CONFEJES).

Enfin, la communauté francophone a saisi l'occasion des Jeux de Londres pour contribuer à la formation professionnelle de jeunes étudiants. L'OIF, la France, la Suisse et le Québec ont ainsi mis à disposition du LOCOG les 11 jeunes traducteurs francophones et financé partiellement le recrutement de la responsable du service de traduction. La France a par ailleurs invité à Londres des jeunes journalistes russes et brésiliens pendant les Jeux afin de leur offrir une première expérience professionnelle avant les Jeux de Sotchi et de Rio.

Le français bien traité à Londres

La très grande majorité des dispositions de la convention entre l'OIF et le LOCOG a été respectée. Le français a été très audible dans les sites de compétition, ainsi qu'à la télévision, en particulier lors de la diffusion des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Olympiques.

Préparer la suite dès aujourd'hui

Michaëlle Jean présentera ses conclusions et ses recommandations au Secrétaire général de la Francophonie pour préparer les Jeux de Sotchi et de Rio avant la fin du mois de novembre 2012.

Afin que l'action de la Francophonie s'inscrive dans la durée, un partenariat est en cours d'élaboration avec le CIO dans le cadre de son programme de transfert de connaissances entre les comités d'organisation, afin que la question des langues officielles et des services bilingues offerts à la clientèle olympique soit plus largement traitée dans ce cadre. L'OIF sera ainsi associée à la réunion organisée par le CIO entre les COJOs de Londres et Rio au mois de novembre prochain.

Francophonie numérique

Les réponses de l'OIF aux défis de la société de l'information

Face aux évolutions rapides dans le secteur du numérique, l'OIF accompagne les acteurs francophones pour réussir l'insertion des innovations dans tous les domaines du numérique, et cela dans le respect des valeurs humanistes qui fondent son action.

Au plan international, l'OIF œuvre pour que la communauté francophone accroisse son rôle dans les débats des instances spécialisées Internet de façon à assurer une plus grande prise en compte de la diversité culturelle, linguistique et géographique dans la gouvernance de l'Internet. À cet effet, elle organise des concertations de coordination des positions francophones, assure la prise en charge de la participation des acteurs des pays francophones en développement (représentants du gouvernement, de la société civile, du milieu des affaires, et du monde académique) aux divers forums sur le présent et le futur d'Internet.

Sur les plans national et régional, l'OIF contribue au renforcement des capacités techniques des gestionnaires et techniciens des registres Internet nationaux de premier niveau en vue de faciliter le développement des services tels que l'enseignement en ligne, la télémédecine, la gouvernance électronique (e-administration, e-gouvernement, e-démocratie, e-voting, e-pétition, etc.) et le commerce électronique (e-commerce, e-banking, e-paiement, etc.).

L'OIF met à disposition son expertise pour accompagner les pays membres à mettre en place des stratégies nationales de gestion et de développement des noms de domaines de premier niveau correspondant aux codes pays.

La stratégie de la Francophonie numérique à l'horizon 2020 :

« Agir pour la diversité dans la société de l'information »

Pour répondre au mieux à la demande formulée par les chefs d'État et de gouvernement à Montreux en 2010, la stratégie de la Francophonie numérique vise à contribuer, à l'horizon 2020, à l'émergence d'une société de l'information démocratique, ouverte et transparente qui favorise le développement et la diversité culturelle et linguistique. Cette vision prend en compte les engagements internationaux de l'OIF et de ses membres. Enfin, elle milite pour un développement durable et pour des TIC « vertes ».

Consciente de l'avenir qu'incarne la jeunesse, principal vivier de l'innovation dans le numérique, l'OIF en a fait sa cible prioritaire. La fracture numérique étant plus accentuée chez les filles, elle poursuit ainsi son action en faveur de l'égalité d'accès entre les sexes. Elle participe à l'émergence d'une gouvernance d'Internet résolument multilatérale, à même de garantir la neutralité du réseau Internet, la liberté d'expression et la protection des biens communs de la société de l'information.

Développer la confiance dans l'économie numérique

En collaboration avec le Francopol (Réseau international francophone de formation policière), l'OIF organise des sessions de renforcement de capacités des policiers et les gendarmes à la maîtrise des techniques de lutte contre la cybercriminalité. Elle contribue également à la mise en place de plateformes de lutte contre les incidents de sécurité informatique.

RDC : formation régionale en sécurité réseaux et systèmes informatiques libres : 20 professionnels du Burundi, du Congo et de RDC, ont suivi une session organisée par l'OIF à Kinshasa du 24 au 29 septembre 2012 afin de renforcer leurs compétences dans la gestion sécurisée de réseaux et l'administration de systèmes informatiques à l'aide de logiciels et environnements libres. L'OIF vise à accroître le nombre d'experts africains en matière de sécurité des réseaux et infrastructures critiques d'Internet.

Soutenir le passage de l'analogique au numérique dans le secteur audiovisuel :

L'OIF contribue au renforcement des capacités des pays francophones pour la mise en place de processus de transition de la radiodiffusion analogique vers le numérique à travers l'organisation de concertations, de formations et de mise à disposition de boîtes à outils et d'expertise pour le développement des stratégies nationales.

Soutenir la création de contenus numériques francophones

Pleinement consciente de la nécessité d'accroître la présence francophone dans l'univers numérique, l'OIF appuie les créations de contenus. Son action se manifeste notamment à travers le **Fonds francophone des inforoutes** créée en 1997 à Montréal lors de la 1^{re} Conférence francophone des inforoutes. En soutenant, sur appels à projets, des initiatives multilatérales de production de contenus et d'applications numériques francophones, elle vise à développer l'usage et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays du Sud et/ou d'Europe centrale et orientale membres de l'OIF. Ses secteurs d'intervention sont aussi variés que la diversité linguistique, l'éducation, les médias, le cinéma, la création de logiciels, les sciences et techniques, les bibliothèques électroniques...

29 projets multilatéraux impliquant 28 pays (dont 24 du Sud et d'Europe centrale et orientale) ont été soutenus depuis fin 2010 avec une moyenne de subvention par projet d'environ 100 000 euros. Parmi eux, des projets de valorisation et de numérisation des fonds patrimoniaux de bibliothèques, tel « Itinéraires balkaniques, collection numérique en réseau », ou des ressources universitaires comme l'initiative « Thèses en Afrique : catalogue collectif des thèses africaines francophones vers un portail 2.0 des thèses en ligne ».

L'édition à l'ère du numérique

Depuis 2010, l'OIF encourage les professionnels de l'édition indépendante francophone à une meilleure prise en compte des mutations et des opportunités d'innovation et de développement qu'offrent l'impression à la demande, l'édition électronique et les nouveaux supports numériques (tablettes, etc.). Jouant un rôle précurseur dans ce domaine, elle a soutenu, en partenariat avec l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, l'organisation de deux rencontres professionnelles, l'une à Bamako en 2010, l'autre à Tunis en 2011, destinées respectivement aux éditeurs d'Afrique de l'Ouest et à ceux du monde arabe. Pour favoriser l'appropriation de ces nouveaux outils et pratiques professionnelles, l'OIF poursuit ses actions de renforcement de capacités à travers notamment la formation régionale de formateurs africains (Ouagadougou, juillet 2012) et la mise à disposition d'expertise dans le cadre de la production de contenus pédagogiques afférents à ces sujets au sein d'un pôle/centre ressource numérique consultable en ligne.

Renforcer les synergies entre institutions documentaires de la Francophonie

Dans la continuité des décisions adoptées lors du XI^e Sommet de la Francophonie (Bucarest, 2006), l'OIF poursuit son appui au Réseau francophone numérique (RFN), instance coopérative ouverte réunissant les grandes institutions documentaires de la Francophonie engagées dans des programmes de numérisation patrimoniale ou développant des projets dans ce domaine. Avec une attention particulière portée à la numérisation de périodiques, l'OIF contribue au renforcement des capacités numériques du RFN à travers la tenue de formations régionales destinées aux institutions documentaires du Sud (à l'instar de celles qui se sont tenues à Dakar en janvier 2011 et Rabat en mai 2012) et le soutien au développement de nouvelles fonctionnalités de son portail internet (www.refnum.org).

Favoriser les usages innovants et créatifs des TIC

L'innovation et la créativité étant d'importants facteurs de succès de l'entrepreneuriat, l'OIF a également épaulé plusieurs initiatives de valorisation et de mise en réseau de porteurs de projets numériques innovants du Sud. Il s'agit en particulier de doter ces derniers d'outils méthodologiques et de leur offrir l'occasion de promouvoir leurs projets auprès de partenaires et co-bailleurs potentiels, comme ce fut le cas lors des deux manifestations régionales innovAfrica tenues à Bamako en 2010 et à Ouagadougou en 2011, la prochaine édition ayant lieu à Dakar en novembre 2012.

Internet investit également de plus en plus le domaine des arts vivants et des arts visuels, générant de nouvelles formes d'expressions culturelles. L'OIF soutient depuis fin 2010 plusieurs réseaux, manifestations et initiatives francophones visant à diffuser et développer la création numérique, principalement dans les pays du Sud. Méritent ainsi d'être signalés, en 2011 et 2012, le festival Afropixel, qui évolue au sein de la biennale de l'art africain contemporain Dak'Art (Sénégal), ou encore les manifestations et ateliers « E-Fest » à Tunis.

Accroître l'accès aux technologies numériques en éducation

Depuis 2007, le projet pilote baptisé *Maisons des savoirs* est l'une des expériences novatrices réalisée par la Francophonie pour lutter contre la fracture numérique et appuyer les pays du Sud à s'insérer dans la société de l'information. Chaque Maison des savoirs (MDS) participe à la promotion de la langue française et la diffusion des technologies éducatives auprès des enseignants et des jeunes. Elle est également un carrefour important où les citoyens peuvent se réunir pour échanger des idées et planifier des actions concertées.

Réalisé conjointement par l'OIF et l'Association internationale des maires francophones (AIMF), auxquelles se sont associées l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et TV5MONDE, ce projet pilote a permis la création de quatre Maisons des savoirs implantés dans les villes suivantes :

- Ouagadougou au Burkina-Faso (une MDS principale et cinq antennes mise en services depuis le début de l'année 2010) ;
- Hué au Vietnam (ouverte en septembre 2009) ;
- Chişinău en Moldavie (inauguré en janvier 2010) ;
- Kinshasa en RDC (inauguré le 7 juillet 2011).

Depuis la création des MDS, se sont 150 000 jeunes déscolarisés, chômeurs, élèves, enseignants, fonctionnaires de l'administration municipale en centrale (secrétaire, agents de saisi, gendarmes, etc.) qui ont bénéficié des formations. Plus de 72 % des bénéficiaires sont des femmes âgées de moins de 25 ans.

Une fréquentation de plus de 10 000 usagers à la Maison des savoirs de Kinshasa

La Maisons des Savoirs de Kinshasa contribue à diminuer la fracture numérique en proposant l'accès aux populations défavorisées des quartiers populaires environnant à Kasa Vubu un meilleur accès aux TIC. La MDS participe également à la promotion des pratiques et aux usages des technologies numériques auprès d'un réseau institutionnel composé d'établissements scolaires, d'associations d'handicapés, d'ONG féminines et de jeunes entrepreneurs.

Au cours de la première année de fonctionnement, 10 520 usagers ont bénéficié des services offerts à la MDS. La MDS profite en grande majorité aux jeunes femmes puisqu'elles représentent 64 % des fréquentations contre 36 % pour les hommes.

Faire entendre la voix des femmes et des jeunes

Actions de l'OIF en faveur des jeunes

L'OIF a mis en place un programme d'opérations spécifiques destinées à renforcer les capacités de compréhension et d'action des jeunes, afin de créer des cadres de participation aux processus de prise de décisions, nationaux et internationaux. L'objectif consiste à accroître le pouvoir d'action des jeunes et les faire participer aux décisions.

Ainsi, les grandes rencontres internationales, écoles d'été, ateliers thématiques régionaux, forums virtuels et physiques sont autant de cadres d'apprentissage et de renforcement des jeunes actifs dans leurs communautés. Les sessions de renforcement de capacités sont co-animées par des experts confirmés et des jeunes intervenants pour ainsi assurer le transfert des compétences.

Portail jeunesse de la Francophonie

Une nouvelle version du Portail jeunesse de la Francophonie a récemment été mise en ligne. Plateforme de concertation et d'actions solidaires, avec plus de 2000 visiteurs par jour, le Portail jeunesse est à la fois une vitrine des actions jeunesse de la Francophonie et un guichet unique pour accéder à l'ensemble des programmes multilatéraux destinés aux jeunes.

Les forums virtuels et les réseaux sociaux que porte le Portail en font un outil unique qui encourage les initiatives des jeunes telles la Radio des jeunes francophones du Monde (RJFM). <http://jeunesse.francophonie.org>

Le volontariat international de la Francophonie, des promotions de 50 volontaires par an

L'OIF se mobilise et mutualise son action en faveur des jeunes pour qu'ils vivent concrètement durant douze mois une expérience citoyenne, interculturelle et solidaire, qu'ils puissent agir sur les enjeux de solidarité et de développement et consolider leur projet socioprofessionnel.

Le programme offre un large éventail de missions de qualité relevant des domaines d'actions prioritaires de la Francophonie. 150 jeunes volontaires prennent part à ce programme sur la programmation 2010-2013.

Toutes les informations de ce programme se trouvent sur le portail jeunesse à la rubrique Volontariat : <http://www.jeunesse.francophonie.org/volontariat>

Vers les VII^e Jeux de la Francophonie / Nice 2013

Unique événement d'envergure internationale alliant sport et culture, les Jeux de la Francophonie rassemblent l'excellence francophone tout en appuyant la solidarité Nord-Sud. Le haut niveau des épreuves sportives et culturelles sert également de tremplin à de jeunes talents vers la notoriété internationale.

Organisés tous les quatre ans durant l'année post-olympique, ils représentent le seul événement francophone réunissant plus de 3 000 jeunes participants ayant le français en partage, dans un esprit de fête, d'échange et d'ouverture ainsi que des milliers des jeunes bénévoles, spectateurs et des millions des téléspectateurs.

La VII^e édition des Jeux de la Francophonie se déroulera en France à Nice du 6 au 15 septembre 2013 et comprendra 7 compétitions sportives, 7 concours culturels et 2 concours de création. 52 États se sont déjà engagés à participer à cette VII^e édition France/Nice 2013.

La tournée des jurys culturels se déroulera durant tout le mois d'octobre 2012. Elle permettra de procéder au classement des jeunes artistes préalablement présélectionnés par leur État ou gouvernement.

La sélection finale sera effectuée par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) en novembre 2012.

Les qualifications sportives sont en cours et les tirages au sort football et basketball auront lieu en décembre 2012.

Toutes les informations utiles sur les actualités et le programme de cette VII^e édition se trouvent sur le site officiel des Jeux de la Francophonie : <http://jeux.francophonie.org/>

L'engagement en faveur des femmes

Avec ONU-Femmes :

En RDC : Appui aux femmes victimes de violences sexuelles dans le Sud Kivu/ RDC :

En 2009, l'OIF a initié un projet d'accompagnement des femmes et filles victimes de violences dans la province du Sud Kivu en RDC, afin de fournir un appui global (médical, psychologique et juridique) aux victimes et survivantes. L'objectif était aussi de sensibiliser les communautés et familles pour permettre la réintégration sociale de ces femmes qui sont fortement marginalisées suite aux graves violences qu'elles ont subies. Ce projet a permis l'accompagnement de 818 femmes et filles victimes de violences sexuelles et 636 femmes et filles vulnérables dans le Sud Kivu.

- appui financier à l'accompagnement juridique et judiciaire des femmes et filles victimes de violences à Kinshasa, 2010.
- appui à l'organisation et à la participation des ONG de femmes congolaises à la 3^e Marche mondiale des femmes en RDC, à Bukavu, octobre 2010.

Le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a reçu le 21 mai 2012, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Madame Michèle Bachelet. Compte tenu de la volonté qu'ils avaient exprimée en mars 2011 lors de leur première rencontre, ainsi que des engagements et recommandations énoncés dans la Déclaration de Montreux, ils ont signé un accord-cadre.

La coopération entre les deux organisations sera articulée autour de plusieurs axes fondamentaux et pour lesquels elles sont déjà actives :

- La lutte contre les violences faites aux femmes ;
- la participation des femmes à la prise de décision politique ;
- le plaidoyer en faveur de l'égalité femmes-hommes devant la loi et en pratique ;
- l'intégration de l'égalité des genres dans les questions de développement durable, en particulier dans la lutte contre le changement climatique ;
- les initiatives budgétaires intégrant le genre ;
- et enfin, les actions tournées vers l'Afrique francophone (c.f. « Décennie de la femme africaine 2010-2020 »).

Cette coopération pourra se traduire par un partage d'information entre la Francophonie et ONU-Femmes, un renforcement de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud et un recours accru à l'expertise francophone, notamment du Sud.

Enfin, elle se traduira également par une participation active et accrue des organisations de femmes francophones et des institutions en charge de l'égalité des genres des pays membres de l'OIF dans les réunions régionales et internationales organisées.

LES ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

- LE VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE
- LA NUIT DE LA FRANCOPHONIE



LES ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

Le Village de la Francophonie

Le Village de la Francophonie est le projet emblématique d'accompagnement du XIV^e Sommet de la Francophonie. Il est organisé sous la responsabilité du Comité national d'organisation.

Le Village se veut un espace convivial et ouvert au grand public de manière à lui faire découvrir le monde de la Francophonie et sa diversité.

Lieu privilégié de rencontre et de symbiose entre les délégués, venus des pays membres de cinq continents, et la population congolaise, il constitue un rendez-vous de partage d'idées et d'émotions en marge du XIV^e sommet.

Le Village est situé dans l'enceinte des installations du Stade des Martyrs, qui fait face au Palais du peuple, site principal de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement. Il est accessible par cinq artères principales : l'avenue de la Révolution, le Boulevard Triomphal, l'avenue des Huileries, l'avenue Sendwe (qui prolonge le Boulevard Lumumba) et l'Avenue Kasavubu.

Le village sera constitué de 4 zones :

- La zone institutionnelle, consacrée aux « services » et à l'accueil ainsi qu'aux activités de l'OIF, des opérateurs de la Francophonie, aux États et gouvernements membres, et aux éventuelles institutions internationales ;
- La zone d'animation culturelle pour les tables rondes thématiques, rencontres, divertissements, représentations culturelles et jeux divers...
- La zone d'expositions, constituée de stands et d'espaces de différents partenaires locaux et internationaux ;
- La zone commerciale : restauration, cybercafé, téléphonie mobile, artisanats, lieux de rafraichissement...

Le village sera inauguré le 9 octobre 2012 et accessible au grand public du 9 au 15 octobre. Heures d'ouverture : de 9 h à 21 heures.

Un espace au centre du village sera consacré à l'OIF ainsi qu'aux opérateurs. Il délivrera des informations et proposera toute une série d'animations culturelles, pédagogiques et ludiques en direction du large public attendu au village.

En outre, un espace commun RDC-OIF présentera l'ensemble des programmes de l'OIF en RDC.

La Nuit de la Francophonie

Un grand concert « La Nuit de la Francophonie » aura lieu au stade des Martyrs le 10 octobre à 20 heures et se poursuivra tard dans la nuit.

Un grand nombre d'artistes d'Afrique centrale et de la RDC se produiront devant un large public d'invités, de Kinois et de Kinois.

LA FRANCOPHONIE

L'APF
LES OPÉRATEURS





L'Organisation internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour cinquante-six États et gouvernements membres et dix-neuf observateurs, totalisant une population de 890 millions de personnes. *Le Rapport sur la langue française 2010* établit à 220 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF représente plus du tiers des États membres de l'Organisation des Nations unies. Créée à Niamey en 1970, elle a célébré en 2010 son 40^e anniversaire.

L'OIF apporte à ses pays membres un appui dans l'élaboration de leurs politiques et mène des actions politiques et de coopération selon sa programmation quadriennale conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie et le Cadre stratégique décennal : promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développer la coopération au service du développement durable. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Clé de voûte du système institutionnel, le Secrétaire général de la Francophonie dirige l'OIF. Il conduit l'action politique de la Francophonie, dont il est le porte-parole et le représentant officiel au niveau international. Il est responsable de l'animation de la coopération multilatérale francophone financée par le Fonds multilatéral unique. Le Secrétaire général nomme un administrateur chargé d'exécuter et de gérer la coopération intergouvernementale multilatérale.

L'OIF, dont le siège est à Paris, dispose de quatre représentations permanentes à Addis Abeba (auprès de l'Union Africaine et de la Commission économique de l'Afrique de l'ONU), à Bruxelles (auprès de l'Union européenne), à New York et à Genève (auprès des Nations unies) ; de quatre bureaux régionaux (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et océan Indien, Asie-Pacifique et les pays de la Caraïbe) situés respectivement à Lomé (Togo), Libreville (Gabon), Hanoï (Vietnam) et à Port-au-Prince (Haïti) et d'une antenne régionale à Bucarest (Roumanie). Elle s'appuie également sur deux organes subsidiaires : l'Institut de l'énergie et de l'environnement basé à Québec (Canada-Québec) et le Comité international des jeux de la Francophonie.

56 États et gouvernements membres

ALBANIE • PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE • ARMÉNIE • ROYAUME DE BELGIQUE • BÉNIN • BULGARIE • BURKINA FASO • BURUNDI • CAMBODGE • CAMEROUN • CANADA • CANADA-NOUVEAU-BRUNSWICK • CANADA-QUÉBEC • CAP-VERT • RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE • CHYPRE • COMORES • CONGO • RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO • CÔTE D'IVOIRE • DJIBOUTI • DOMINIQUE • ÉGYPTÉ • EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE • FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES • FRANCE • GABON • GHANA • GRÈCE • GUINÉE • GUINÉE-BISSAU • GUINÉE ÉQUATORIALE • HAÏTI • LAOS • LIBAN • LUXEMBOURG • MADAGASCAR • MALI • MAROC • MAURICE • MAURITANIE • MOLDAVIE • PRINCIPAUTÉ DE MONACO • NIGER • ROUMANIE • RWANDA • SAINTE-LUCIE • SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE • SÉNÉGAL • SEYCHELLES • SUISSE • TCHAD • TOGO • TUNISIE • VANUATU • VIETNAM.

19 observateurs

AUTRICHE • BOSNIE-HERZÉGOVINE • CROATIE • RÉPUBLIQUE DOMINICAINE • ÉMIRATS ARABES UNIS • ESTONIE • GÉORGIE • HONGRIE • LETTONIE • LITUANIE • MONTÉNÉGRO • MOZAMBIQUE • POLOGNE • SERBIE • SLOVAQUIE • SLOVÉNIE • RÉPUBLIQUE TCHÈQUE • THAÏLANDE • UKRAINE.

Secrétaire général de la Francophonie :

Abdou DIOUF

Administrateur :

Clément Duhaime

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris (France)

Tél. : +33 (0) 1 44 37 33 00
Télécopie : +33 (0)1 45 79 14 98
OIF@FRANCOPHONIE.ORG

www.francophonie.org



L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est l'assemblée consultative de la Francophonie. Elle est constituée de sections membres représentant 78 parlements ou organisations interparlementaires.

En 2012, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie fête ses 45 ans d'existence au service des parlements francophones.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie adopte des résolutions sur des sujets intéressant la communauté francophone dans les domaines politique, économique, social et culturel. Elle adopte également des avis et des recommandations destinés à la Conférence ministérielle de la Francophonie et au Conseil permanent de la Francophonie ainsi qu'aux chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage. À ce titre, elle collabore activement avec l'Organisation mondiale du commerce, le Programme des Nations Unies pour le développement ou encore l'Onusida.

L'APF conduit des actions de coopération interparlementaire principalement en direction des parlements du Sud.

Ainsi le programme Noria aide les parlements bénéficiaires à mettre en place un système d'information (réseau informatique et Intranet) et à diffuser l'information parlementaire francophone.

En partenariat avec l'OIF, l'APF participe également à la mise en œuvre de programmes de coopération dans le cadre du programme « Paix, démocratie et droits de l'Homme », ainsi qu'aux missions d'observations électorales.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE
233, boulevard Saint-Germain, Paris 75007 (France)

Tél. : +33 (0)1 40 63 91 75
Télécopie : +33 (0) 1 40 63 78
info@apf-fr.org

apf.francophonie.org
www.facebook.com/apf.francophonie.org

Secrétaire général parlementaire de l'APF
Jacques Legendre

Président de l'APF
Roch Marc Christian Kabore

Responsable de la communication
Céline Argy
cargy@apf-fr.org

4 OPÉRATEURS DIRECTS DU SOMMET



L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

L'Agence universitaire de la Francophonie participe à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français en favorisant la coopération scientifique et la formation des futurs acteurs du développement, en soutenant la recherche en français et en partageant l'expertise, grâce à son réseau mondial.

En Afrique, l'AUF a pour objectif **de former des professionnels et des chercheurs capables de contribuer au développement de leur société**. Pour cela, elle vient renforcer la formation des étudiants, des enseignants et des chercheurs en offrant des bourses de mobilité et en multipliant les possibilités de se former localement (formations ouvertes et à distance, allocations d'études aux meilleurs candidats, couvrant une partie importante des frais pédagogiques et d'inscription à ces diplômes...).

L'Agence universitaire de la Francophonie forme également le public universitaire au numérique grâce notamment à son réseau de 23 Campus francophones numériques[®] en Afrique (44 dans le monde). En 2010, plus de 13 800 bénéficiaires se sont formés au numérique.

L'AUF **renforce aussi l'espace de recherche au Sud** dans des domaines clefs pour le développement tels que la médecine, les sciences, le développement durable, la gouvernance et l'État de droit...

En Afrique, l'AUF est représentée par ses 4 bureaux : **le Bureau Afrique de l'Ouest, le Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs, le Bureau Maghreb et le Bureau Océan Indien**.

La République démocratique du Congo se situe dans la zone de compétence régionale du **Bureau Afrique centrale et des Grands Lacs (BACGL)**, implanté à Yaoundé, Cameroun.

En République démocratique du Congo, 21 institutions universitaires sont membres titulaires de l'AUF :

- Présidence des universités de la République démocratique du Congo, Kinshasa, membre de l'AUF depuis 1981
- Université catholique de Bukavu, 1990
- Université de Kinshasa, 1990
- Université de Lubumbashi, 1990
- Université libre des pays des Grands Lacs, Goma, 1997
- Université de Kisangani, 2001
- Université protestante du Congo, Kinshasa, 2002
- Centre universitaire extension de Bunia, 2004
- Institut supérieur de commerce, Kinshasa, 2004
- Institut supérieur des techniques appliquées, Kinshasa, 2004
- Université évangélique en Afrique, Bukavu, 2004
- Université de Goma, 2004
- Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2005
- Université pédagogique nationale, Kinshasa, 2005

- Institut supérieur de développement rural, Bukavu, 2006
- Institut facultaire des sciences agronomiques, Yangambi, 2006
- Université catholique de Graben, Butembo, 2006
- Université libre de Kinshasa, 2008
- Université technologique Bel Campus, Kinshasa, 2009
- Université d'Uélé, Isiro, 2010
- Institut supérieur pédagogique de Bukavu, 2010

5 institutions sont membres associés :

- Université officielle de Bukavu, 1997
- Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication, Kinshasa, 1997
- Université de Mbuji-Mayi, 1997
- Université Kongo, Mbanza-Ngungu, 1997
- Institut supérieur d'informatique et de gestion, Goma, 2007

En RDC, l'AUF, possède deux campus numériques francophones® (Kinshasa et Lubumbashi), et oriente ses interventions autour de 3 priorités :

1. Soutenir les stratégies de développement des établissements membres :

L'AUF aide ses membres dans la conception et la mise en œuvre de projets visant le renforcement de leurs capacités institutionnelles, académiques, administratives, scientifiques et techniques. En 2012, le soutien de l'AUF en RDC repose principalement sur : l'amélioration de la gouvernance universitaire (l'AUF accompagne les projets institutionnels de ses membres) ; la modernisation des universités par le numérique (aide à l'utilisation des TICE par le biais de campus numériques francophones, formation du public au numérique) ; le renforcement des capacités scientifiques par l'appui au corps professoral (accès au doctorat, formations).

2. Faire de la communauté scientifique francophone une référence sur la scène internationale :

L'AUF fédère une large communauté scientifique francophone internationale interdisciplinaire. La dimension de cette communauté (près de 800 établissements d'enseignement supérieur) et sa diversité culturelle lui confèrent une légitimité sur le plan scientifique international.

L'AUF contribue à consolider cette légitimité par le renforcement de la langue française comme langue du savoir et par la valorisation des ressources francophones. L'AUF appuie également le développement de la Francophonie et notamment l'amélioration des compétences des enseignants du primaire à travers le projet IFADEM.

Enfin, l'AUF œuvre en faveur de la coopération universitaire pour la formation et/ou la recherche dans des domaines clés pour le développement. Elle favorise également l'accès à l'information scientifique et technique à travers ses campus numériques francophones® et l'accès au service en ligne de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST, France) qui permet l'accès aux résultats issus des différents champs de la recherche mondiale.

3. Faire émerger une génération d'enseignants, de chercheurs, d'experts et de professionnels, acteurs du développement.

L'AUF participe à la formation et à l'accompagnement de ces acteurs du développement par la valorisation de la mobilité régionale et internationale, le déploiement de formations à distance et par la mise en place d'outils d'accompagnement de l'insertion professionnelle et de la création d'entreprises.

De façon plus spécifique, et dans la perspective du Sommet, l'AUF a notamment engagé les actions et/ou projets suivants :

Symposium international, Kinshasa 12-13 septembre 2012

En retenant comme thème pour le Symposium de Kinshasa « Environnement, économie et développement durable : le rôle de l'université », les établissements d'enseignement supérieur francophones s'inscrivent dans la perspective du XIV^e Sommet des Chefs d'État et de gouvernements des pays ayant le français en partage. Forts de leurs actions, de leurs expériences et de leur volonté de les partager, les établissements membres, mobilisés au sein de l'AUF, souhaitent aider à la décision et éclairer les choix des instances politiques en leur apportant leurs contributions dans ce domaine.

Ce Symposium international poursuit un double objectif:

- 1_ Dresser un bilan des expériences menées en faveur du développement durable dans les établissements d'enseignement supérieur (c'est-à-dire confronter les expériences pour en déduire les bonnes pratiques transposables, tout en respectant les réalités locales et en favorisant les coopérations).
- 2_ Réfléchir sur l'engagement des universités : dégager des perspectives d'action, orienter les programmes de formation et de recherche vers le développement durable et ses piliers fondamentaux

Campus numériques francophones partenaires (Bukavu et Kisangani)

Un Campus numérique francophone[®] est un espace au service de la communauté universitaire pour l'accès à l'information scientifique et technique ainsi que pour l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication.

La République Démocratique du Congo en compte deux : le CNF de Kinshasa et le CNF de Lubumbashi, opérationnels respectivement depuis 2001 et 2009.

Deux nouveaux campus numériques francophones partenaires seront inaugurés à l'Université de Kisangani et à l'Institut Supérieur Pédagogique Bukavu, dans la première quinzaine du mois d'octobre 2012 avec l'appui financier des coopérations française et suisse en RDC.

Point d'accès à l'Information à l'Université de Kinshasa

Ce Point d'accès à l'Information (PAI) est implanté au sein de la Bibliothèque centrale de l'Université de Kinshasa. Cette structure, plus légère qu'un Campus numérique, est spécialisée dans l'accès à des bases des données documentaires, l'accès à l'information scientifique et technique ainsi que la fourniture de documents primaires. Le PAI est donc un espace de consultation et de recherche assistée, permettant à la communauté universitaire de bénéficier des produits et services d'information scientifique et technique.

Formations TNS-A

Le projet Télévision Numérique des Savoirs-Afrique (TNS-A), initié en janvier 2010, tend à contribuer à la production et à la diffusion des contenus francophones en répondant à un besoin de démocratisation de la connaissance scientifique et en reflétant la diversité culturelle africaine. En partenariat avec l'Université Pédagogique Nationale de la RDC, le Campus numérique francophone de Kinshasa organisera un atelier de formation en octobre prochain sur la « régie mobile de webdiffusion : tournage, montage et archivage de contenu numérique et audiovisuel ». www.savoirs-afrique.tv

L'Ifadem

L'Initiative Francophone de Formation à Distance des Maîtres du primaire (Ifadem en sigle) est co-réalisée avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Elle a démarré, en RDC, en phase expérimentale en 2011, à la demande du gouvernement congolais et au terme des missions exploratoires menées conjointement par l'OIF et l'AUF entre janvier et juin 2011, missions sanctionnées par la signature d'un accord cadre entre le gouvernement congolais et ses partenaires (OIF, AUF, et APEFE) le 07 juillet 2011. L'Ifadem RDC fonctionne avec deux comités, le comité national (CN) installé le 12 octobre 2011 et le Comité Provincial (CPRO) installé le 11 janvier 2012 à Lubumbashi et présidé par M. Laurent KAHOZI SUMBA, Ministre provincial de l'Éducation.

La phase expérimentale de l'Initiative est menée au Katanga sur deux sites (Likasi et Kolwezi) en partenariat avec la coopération belge francophone - Wallonie-Bruxelles International et APEFE. Ce projet concerne 600 instituteurs du cycle fondamental (5^{ème} et 6^{ème} primaire) de la province éducative Katanga 4, au sud de la RDC. Ces derniers bénéficieront à partir de 2012 d'un renforcement des compétences dans le domaine de l'enseignement du/en français. Les espaces numériques de Likasi et de Kolwezi seront prêts à accueillir le premier regroupement des enseignants en décembre prochain.

(Pour plus de détail consulter le site web : www.ifadem.org)

Projet d'Espace numérique francophone

Cet Espace à implanter au sein de l'Université de Kinshasa sera un point d'accès à l'information scientifique et technique, un centre de production et de diffusion des ressources pédagogiques et scientifiques, un lieu d'accès aux formations ouvertes et à distance du réseau universitaire francophone, un centre de formation aux Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, un centre d'apprentissage de français de spécialité et de français académique, un outil culturel pour les partenaires francophones, un point d'appui, de promotion et d'incubation des projets. Ce projet est porté par la coopération française, la coopération suisse, Wallonie Bruxelles International et la coopération canadienne et québécoise. L'AUF agit comme facilitatrice et experte en la matière.

4 OPÉRATEURS DIRECTS DU SOMMET

TV5MONDE

TV5MONDE

Programmation speciale sommet de la francophonie de kinshasa

À l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie de Kinshasa, la rédaction de TV5MONDE s'installe au cœur de l'événement et délocalise plusieurs de ses magazines.

Depuis la capitale de la République démocratique du Congo, la chaîne francophone internationale met en place un dispositif exceptionnel pour traiter toute l'actualité du Sommet, donner la parole à ses principaux acteurs et découvrir ce pays qui accueille l'événement, à l'antenne et sur Internet.

Du 10 au 14 octobre 2012 : une large couverture éditoriale est consacrée à l'événement avec des pages spéciales dans les éditions de 08h00 et de 18h00 du journal de TV5 MONDE ainsi que dans le journal Afrique, dont le format sera allongé pour l'occasion.

Depuis son studio installé au centre de presse, TV5MONDE délocalise 5 magazines phares :

- **AFRIQUE PRESSE _ 26'** En coproduction avec RFI
SAMEDI 13 OCTOBRE 2012
Denise Époté reçoit ses confrères de la presse panafricaine présents Kinshasa pour commenter et analyser les enjeux politiques du Sommet pour le continent africain.
- **ET SI VOUS ME DISIEZ TOUTE LA VÉRITÉ _ 13'**
SAMEDI 13 ET 20 OCTOBRE 2012
Denise EPOTE reçoit une personnalité politique, économique ou culturelle, au cœur du Sommet pour en aborder les principaux thèmes sans détours.
- **LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE _ 3'**
JEUDI 11 ET VENDREDI 12 OCTOBRE 2012
Présenté par Antoine Fonteneau, «LE JOURNAL DE L'ECONOMIE» propose depuis Kinshasa : gros plan sur l'économie de la République démocratique du Congo et sa nouvelle classe d'entrepreneurs.
- **L'INVITÉ _ 8'**
DU 11 AU 14 OCTOBRE 2012
Patrick Simonin reçoit chaque jour à Kinshasa les personnalités qui font l'actualité du Sommet de la Francophonie pour des entretiens exclusifs de 8 minutes.
- **INTERNATIONALES reçoit ABDOU DIOUF_ 52'**
30 SEPTEMBRE 2012
À quelques jours de l'ouverture du Sommet de la Francophonie de Kinshasa, «INTERNATIONALES» recevait Abdou Diouf, Secrétaire général de La Francophonie, pour un entretien exclusif accordé aux journalistes de TV5MONDE, RFI et Le Monde. Une émission à (re)voir sur internationales.fr et sur TV5MONDE+ (tv5mondeplus.com) comme l'ensemble des émissions délocalisées après leur diffusion.

Nouveau : destination francophonie

À découvrir «DESTINATION FRANCOPHONIE», un programme court hebdomadaire, présenté par Ivan KABACOFF, sur l'actualité de la langue française dans le monde, imaginé pour rendre compte de l'énergie et de l'inventivité des acteurs de la francophonie sur les 5 continents. Au sommaire chaque semaine : témoignages, informations pratiques et agenda des grands événements francophones.

Une émission réalisée avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Institut français et le Ministère de Culture et de la Communication (Délégation générale à la langue française et aux langues de France).

Édition du DVD-ROM éducatif

AFRIQUE : 50 ans d'indépendance

ESCALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

En partenariat avec Arte et WBI (Wallonie-Bruxelles International), TV5MONDE produit un DVD-ROM composé d'un web-documentaire sur l'histoire de l'indépendance de la RDC accompagné de 11 fiches pédagogiques pour apprendre le français réalisées par une équipe d'enseignants franco-congolaise.

4 000 exemplaires seront distribués gratuitement aux professeurs de français dans le monde via les réseaux de coopération Wallonie-Bruxelles International et de la France. Tous les détails concernant les diffusions de ces émissions et autres programmes spéciaux autour de la langue française sont à retrouver sur le site spécialement mis en ligne pour le Sommet de la Francophonie de Kinshasa proposant un large volet éditorial exclusif en complément de l'antenne :

www.tv5monde.com/francophonie

TV5MONDE À KINSHASA

Dans la capitale de RDC, TV5MONDE est la première chaîne internationale, avec un taux d'audience hebdomadaire de 64,8% et une notoriété de 94,6%. Les cadres et dirigeants kinois sont 98,7% à regarder la chaîne chaque semaine et 100% d'entre eux la connaissent. À Kinshasa, TV5MONDE est diffusée en hertzien en continu, et disponible par satellite dans les offres DStv et CanalSat, ainsi qu'en réception directe sur SES5 et Eutelsat 16A.

TV5MONDE est un des 4 Opérateurs directs des Sommets de la Francophonie.

TV5MONDE, 1^{re} chaîne généraliste mondiale en français, c'est :

- 9 chaînes généralistes régionalisées distinctes (dont 8 diffusées depuis Paris et TV5 Québec Canada, diffusée depuis Montréal) et une chaîne jeunesse disponible aux États-Unis,
- 235 millions de foyers effectivement raccordés 24/24h dans 200 pays et territoires,
- 830 millions de nuitées par an dans les hôtels - du monde entier,
- 10 chaînes partenaires (France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, ARTE France, RTBF.be, RTS, Radio Canada, Télé Québec) et le CIRTEF,
- 13 langues de sous-titrage (allemand, anglais, arabe, coréen, espagnol, japonais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, russe, vietnamien et français),
- 8 millions de connexions chaque mois sur ses sites Internet fixe (tv5monde.com) et mobile (m.tv5monde.com),
- Un média global avec 2 web TV, des services de rattrapage et de vidéo à la demande et des applications mobiles pour smartphones et tablettes.

Denise Époté, directrice TV5MONDE Afrique
denise.epote@tv5monde.org

**Michèle Jacobs, directrice de la Francophonie
et des relations institutionnelles**
michele.jacobs@tv5monde.org

Agnès Benayer, directrice de la communication
agnes.benayer@tv5monde.org

Thomas Legrand, responsable relations presse
thomas.legrand@tv5monde.org

SERVICE TÉLÉSPECTATEURS - TV5MONDE
131, avenue de Wagram - 75017 Paris (France)
Tél. +33 (0)1 44 18 55 55
tv5monde.com

4 OPÉRATEURS DIRECTS DU SOMMET



L'université Senghor
d'Alexandrie

Un pôle d'excellence au service du développement

Créée en mai 1989, par le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement ayant le Français en partage réuni à Dakar, l'Université Senghor, Opérateur direct de la Francophonie, établissement privé de 3^e cycle reconnu d'utilité publique internationale, offre, depuis maintenant plus de 20 ans, des formations pluridisciplinaires consacrées au développement durable dans un contexte de mondialisation.

Elle a pour vocation de former des cadres de haut niveau des secteurs public et privé et d'orienter leurs aptitudes vers l'exercice des responsabilités dans des domaines prioritaires pour le développement.

L'influence de l'Université Senghor qui concerne prioritairement les pays africains francophones, va bien au-delà, car elle accueille désormais tous les francophones intéressés par les problèmes de développement. À travers ses 4 départements (Administration-Gestion, Culture, Environnement, Santé), l'Université délivre un Master en Développement qui se décline en 9 spécialités : Management de projets, Gouvernance et management public, Gestion du patrimoine culturel, Gestion des industries culturelles, Communication et Média, Gestion de l'environnement, Gestion des aires protégées, Santé internationale et Politiques nutritionnelles. Un dixième Master 2 professionnel, entièrement à distance, « Gestion des systèmes éducatifs » préparé avec l'OIF, l'AUF, la CONFEMEN et l'AFIDES et ouvert au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, Togo et, pour la première fois, Haïti, forme, depuis 2008, des directeurs d'établissements scolaires.

Le choix du niveau Master professionnel montre l'ambition de l'Université Senghor pour délivrer un diplôme reconnu internationalement et compatible avec les différentes réformes de type « Licence-Master-Doctorat ».

Toujours attentive à l'évolution des besoins en matière de développement, l'Université Senghor développe un programme de formations continues mais aussi de formations externalisées à travers des « Campus Senghor » tant au Maghreb qu'en Afrique subsaharienne. L'idée maîtresse de ce processus d'externalisation est que la formation d'excellence se doit d'être accessible à des publics élargis et nouveaux et de s'adapter aux besoins spécifiques formulés par les bénéficiaires des formations eux-mêmes.

La qualité de nos diplômés partout reconnue en Afrique contribue à la bonne notoriété de l'Université comme en témoigne le nombre croissant de candidats relevé pour chaque promotion du Master (2304 candidatures provenant de 44 pays en 2011), **montrant ainsi l'intérêt suscité par cette Université originale à plus d'un titre :**

- Au regard de sa mission, car elle est unique en son genre en Afrique et seule à offrir une approche globale du développement durable à travers ses quatre départements.
- Par le public visé ; elle est l'une des très rares universités à assurer la promotion en cours d'emploi. Tous ses étudiants ont une expérience professionnelle et un niveau de licence.
- Par sa méthode pédagogique qui fait appel à des professeurs provenant de tout l'espace francophone, permettant ainsi un brassage culturel donnant une grande ouverture d'esprit et une vision élargie de la société qui se mondialise.

4 OPÉRATEURS DIRECTS DU SOMMET



L'AIMF

L'AIMF est le réseau des élus locaux francophones et de leurs associations, réunis autour de valeurs qu'ils partagent. Il concourt à une meilleure gestion des territoires, favorise les échanges d'expériences, mobilise l'expertise locale francophone et finance des projets de développement.

245 collectivités territoriales et associations de collectivités territoriales francophones

Une communauté de valeurs :

- Renforcer la place des femmes dans les processus de décision.
- Soutenir un développement local intégré en associant à la mise en œuvre des projets les autorités locales, les autorités de l'État, les autorités traditionnelles, la société civile, les universités.
- Promouvoir une gouvernance participative.

Un réseau de compétences :

- Valoriser le savoir-faire francophone et favoriser les échanges Sud-Sud.
- Renforcer le leadership des élus locaux.
- Offrir des services publics locaux performants.

Depuis 2005, l'AIMF a investi 40 millions d'euros dans la réalisation de 300 projets au bénéfice des populations

Une autorité de représentation :

- Un réseau dynamique, porté par ses membres.
- Un cadre de réflexion continue sur le développement local.
- Un relais pour les positions des autorités locales francophones sur la scène internationale.

Renforcement des capacités des collectivités locales :

- En 2012, l'AIMF a organisé 29 séminaires d'échange et de formation ayant bénéficié à plus de 1200 élus et cadres des collectivités francophones.
- La modernisation des services financiers et des services d'état civil, réalisée avec l'appui de l'AIMF est en cours dans 26 villes de 9 pays francophones : Burkina Faso, Centrafrique, Cameroun, Congo, Haïti, Madagascar, Mali, Sénégal, Togo.



Les missions de L' AIMF en Afrique : données clés 2012*

SEMINAIRES 2012

Gouvernance / Dialogue des cultures	6 séminaires
Modernisation des finances	14 séminaires
Développement intégré des territoires	4 séminaires
Eau / assainissement	2 séminaires
Renforcement des associations d'autorités locales	2 séminaires
Relations avec l'Union européenne	1 séminaires

Objectifs du millénaire pour le développement

PROJETS D'EQUIPEMENT ACHEVES EN 2012

Bénin	> Construction d'un centre de santé (Bohicon)
Burkina Faso	> Accès à l'eau et assainissement de 22 villages (Banfora) <hr/> > Amélioration de la qualité de vie dans le quartier Polesgo (Ouagadougou) <hr/> > Amélioration de la qualité de vie dans le quartier Polesgo (Ouagadougou)
Cambodge	> Assainissement et préservation du patrimoine, Phase 1 (Siem Reap)
Cap Vert	> Espace public du quartier de Vila Nova (Praia)
Haïti	> Centre de réinsertion sociale des jeunes (Port-au-Prince)
Laos	> Centre Alimentation en eau du village de Houaikham (Vientiane)
Mali	> Accès à l'eau et assainissement, phase 1 (Bandiagara) <hr/> > Accès à l'eau et assainissement, phase 1 (Gao) <hr/> > Blocs sanitaires dans les écoles (Mopti)
Niger	> Aménagement d'espaces verts (Niamey)
Sénégal	> Gestion des déchets - Phase 1 (Saint-Louis)

L'AIMF et la République Démocratique du Congo

- La municipalité de Kinshasa préside depuis 2009 la Commission permanente de l'AIMF « Dialogue interculturel et paix ».
- Un programme de sensibilisation et de formation à la décentralisation est mis en place depuis 2009, en lien avec la Fédération de Wallonie - Bruxelles.
- Une démarche de dialogue et de rapprochement des autorités locales et des populations des pays des grands lacs a été lancée en 2012. Un premier séminaire s'est réuni à Bujumbura le 20 janvier.
- Un appui a été apporté pour la modernisation des services de l'état civil de Kinshasa et de Lumbumbashi.
- Projets d'amélioration des conditions de vie des populations :
 - 1_ Construction et équipement du centre de santé de Ngiri-Ngiri (Kinshasa)
 - 2_ Réhabilitation du bâtiment de la Maison des Savoirs (Kinshasa)
 - 3_ Construction du marché de Luwowoshi (Lubumbashi)

Un réseau dynamique

- Plus de 50 experts des villes francophones ont été mobilisés en 2012 par l'AIMF pour intervenir sur des projets dans d'autres collectivités du réseau.
- Près de 80 projets ont été mis en oeuvre en 2012.
- Pour une plus grande efficacité des projets, l'AIMF s'attache à mobiliser un vaste champ de partenaires.
 - 1_ Agences de l'eau : 25 projets en cours ou terminés
 - 2_ Union européenne : 18 projets en cours ou terminés
 - 3_ Universités : 20 partenariats dans 12 pays

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES
9, rue des Halles - 75001 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 88 22 88

Télécopie : +33 (0)1 40 39 06 62

www.aimf.asso.fr



Guichet unique de Niamey - 2009 © AIMF

CONTACTS PRESSE

Secrétariat d'organisation du XIV^e Sommet de la Francophonie - Kinshasa

Isabelle Finkelstein, Directrice de la Communication
et du Partenariat de la Francophonie
isabelle.finkelstein@francophonie.org

Virginie Aubin-Dubille, Chargée de relations avec les médias
virginie.aubin-dubille@francophonie.org